



Votre Ville

Magazine municipal d'information de
Sainte-Geneviève-des-Bois



RECONVERSION DE L'ANCIENNE PISCINE

Ensemble pour un nouveau départ



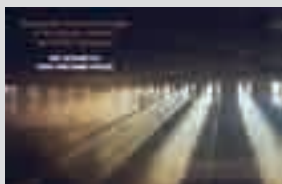
Inauguration du Parc de Street Workout

Samedi 18 juin, à côté du gymnase Nicolas Copernic (avenue de la Liberté), les Génovéfains ont pu découvrir les nouvelles installations de l'aire de Street Workout lors de son inauguration en présence d'Olivier Léonhardt, Maire et Jacqueline Diard, 1^{ère} adjointe au maire en charge des Affaires générales et du Sport. Le Street Workout ? Un tout nouveau sport mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre et qui promeut les valeurs de l'entraide et du dépassement de soi. Les installations sont accessibles à tous. Sa pratique est gratuite et en accès libre. Mardi 5 juillet à 20h, l'association Training For Change propose un entraînement cadré et suivi sur l'aire avec un entraînement sous forme de circuit training. Tous les mercredis de 16h à 17h15, initiation et découverte pour tous, organisé par le service des Sports (à partir de septembre).

!+ d'infos : Service des Sports - ☎ 01 69 46 80 23



4 VIVRE MA VILLE

1 6 DOSSIER
L'ANCIENNE PISCINE

3 4 LES GÉNOLIDAYS

4 0 MOMENTS DE VIE
MOMENTS DE VILLE4 4 RENCONTRE
CHANTAL DALENNE

4 8 VIE PRATIQUE

5 2 TRIBUNES

5 5 AGENDA

VOTRE VILLE N°305

Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com
www.sgdb91.com

Fondateur : Jean Ooghe

Directeur de la publication : Olivier Léonhardt

Rédactrice en chef : Caroline Carsouille

Rédaction : Nadjat Cherigui, Hélène Nivard,
Willy Richert, Charlene Fauchon

Mise en page : Sandrine Aubert, Julien Hosni

Photos : Aurélie Tassafi - photos d'Auré, Yvan
Antona, Muriel Monteiro, Sylvie Le Vot, Hélène
Nivard, Carole Bontemps, Fotolia, Nicolas
Dehé.

Distribution : Carole Bontemps et
les correspondants

Publicité : ☎ 01 69 46 80 07

Impression : RAS - imprimé sur papier PEFC

Dépôt légal juillet/août 2016

N° 247 84 11.

Reproduction même partielle interdite.

Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine

Madame, Monsieur,
Chères Génovéfaines,
Chers Génovéfains,

Au moment où la fréquence des hommages s'accélère au même rythme que la liste des victimes du terrorisme s'allonge, nous devons être en mesure de proposer des actions concrètes pour faire face aux appels à la haine dont nous sommes régulièrement témoins ces dernières années dans notre pays.

C'est cet état d'esprit qui nous anime quotidiennement et c'est le sens du travail mené avec les enfants dans les ateliers « citoyenneté » des Géo'TAP, qui seront renforcés dès la rentrée prochaine, mais aussi avec la jeunesse, à la Ste jeune Académie, en proposant à chaque jeune de suivre un parcours citoyen.

C'est également pour répondre à cet objectif que la municipalité va engager, à la fin de l'année 2016, une série d'événements sur le thème de la République qui associera toutes les générations et tous les quartiers de la ville. A cette occasion, nous dévoilerons l'œuvre réalisée avec les mains des Génovéfains lors de la « Journée Tous Ensemble » le 28 novembre 2015.

Au moment où nous allons inaugurer cette grande « mosaïque de la vie », l'ancienne piscine entamera sa renaissance. En feuilletant ces pages, vous découvrirez les détails d'un projet collaboratif novateur qui permettra aux forces vives du territoire de « faire ensemble » un lieu de vie unique dans le département.

Et cet été à Sainte-Geneviève, nous n'allons pas nous ennuyer. En juillet et en Août, le Parc Pierre vous accueillera lors des Génolidays pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été à Sainte-Geneviève-des-Bois ou sur votre lieu de vacances.

Bruno Ridelmeier



Hommage à Jean-Baptiste et Jessica, le jeune couple de policier froidement assassiné par des terroristes à Magnanville dans les Yvelines.


Olivier Léonhardt

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Président de Cœur d'Essonne Agglomération



GÉNO'TAP : SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS DANS 20 ANS



Quand les enfants posent leurs regards sur la ville

Samedi 4 juin, la salle du canal accueillait une drôle d'exposition. Au centre de la pièce, une maquette 3D de notre ville entièrement conçue, imaginée et réalisée par les enfants des 11 écoles élémentaires sur le thème « Ma ville dans 20 ans ».



Ce sont donc 200 architectes en herbe qui ont fabriqué cette maquette. Chaque école s'est attelée à imaginer son quartier dans le futur et à le modéliser grâce à des bouteilles, des chutes de cartons, du polyester ou des rouleaux de papier absorbant. Résultat bluffant ! Les enfants voient la vie en couleur et l'assument. On notera la multiplication des piscines, no-

tamment au dernier étage d'immeubles. On sortira de l'école par des toboggans en 2036 et les jardins seront encore plus nombreux. Margaux, 11 ans, élève à Gagarine a une vision très personnelle de la mairie : « J'aime beaucoup les films de fantômes alors j'ai repeint la mairie en noir et j'ai mis des fantômes un peu partout autour. Je voulais travailler sur la thématique

du cinéma. » Ouf, aucun message subliminal donc ! Les jours d'élections, nous emprunterons des voitures volantes pour remplir notre rôle de citoyen. Virginie est la maman d'Anna, en CM2 à Diderot. En mars, sa fille lui explique ce projet de maquette et Virginie s'implique en récupérant dans son magasin de bricolage toutes les chutes de polyester et de carton. L'intérêt de

Photos : © Photos d'Auré



ce projet citoyen est d'être aussi participatif. Pari réussi au vu de la fréquentation tout au long de la journée. Les enfants ont aussi imaginé les futurs logos de la ville. Exercice difficile car il faut réunir en une image les caractéristiques d'une commune. La bonne nouvelle est que le vert reste prépondérant. Découvrir son quartier, l'imaginer dans le futur, le réaliser en maquette, découvrir les joies de la récupération, voilà quelques-uns des buts pédagogiques de ce projet. Un projet qui vient conclure une année riche pour les enfants fréquentant les Géo'TAP.

Deux animateurs de la ville coordonnaient ce projet et sont allés dans toutes les écoles

pour aider au projet et veiller à son bon déroulement pour être dans les temps le jour de l'exposition. Bravo donc à Malika Le Deist et Jean-Marc Caer. Et si vous avez raté ça, vous pouvez encore voir la maquette au Club Junior de St Hubert.

Les Géo'TAP, c'est aussi de la culture, du sport et du modélisme !

Ils sont près de 150 agents à s'occuper chaque jour des petits Génoméens inscrits aux Géo'TAP entre 14h et 16h10. Comme l'année dernière, et après concertation avec les parents d'élèves, il a été décidé, pour des raisons de praticité, que chaque enfant scolarisé sur la commune, qu'il participe ou

non aux TAP, sorte à la même heure. Une meilleure réorganisation par secteur a permis aux enfants de maternelles et d'élémentaires de participer 4 après-midis par semaine à ces activités. Quatre thèmes forts ont été explorés cette année : «Explorateur junior», «Citoyens en herbe», «Sentez-vous sport» et «Graines d'artistes». Durant les différents cycles qui s'étalent entre chaque période de vacances scolaires, les enfants auront pu découvrir l'escrime, avec des intervenants du service des Sports de la ville, s'essayer au modélisme avec l'association RTT Team 91, apprendre les premiers gestes de secours avec les pompiers de Sainte Geneviève, enregistrer de la

musique au studio «Melting sons», découvrir la culture africaine avec Afrique France, tricoter avec l'association RERS ou encore s'initier aux instruments de musique en partenariat avec le centre artistique R. Noureev. Ce sont en fait toutes les ressources humaines du tissu local associatif et les structures municipales qui sont mises au service des TAP, comme le car municipal, afin de permettre aux enfants de voir notre ville en couleur. Les chiffres ne mentent pas : 78% des enfants du primaire fréquentent les TAP.

+ d'infos

Service Enfance / scolaire

Mairie annexe - Rue Emile Kahn

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

☎ 01 69 46 80 79 ou 01 69 46 80 66



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les écoles font leur show

Les écoles de la ville ont marqué la fin de l'année scolaire en concert. Réunis à la salle Gérard Philipe, le vendredi 10 et le samedi 11 juin, les enfants et les équipes enseignantes ont fait le show sur scène pour le plus grand plaisir des parents.

Ces spectacles présentés à un parterre de parents fiers de leurs petits artistes en herbe ont été préparés tout au long de l'année scolaire en partenariat avec le conservatoire Rudolf Nouriev et ses quatre musiciens intervenants Ann Moulin, Monique Leclerc, Nathalie Rivière et Thierry Humbert.

Durant deux jours ces petits artistes/écoliers se sont

succédé sur cette vraie scène pour montrer leur talent. Vendredi, les élèves des écoles Jean Macé, Louis Pergaud, Hippolyte Cocheris, Denis Diderot et les enseignantes ont fait le show avec un spectacle en musique et en chants sur le thème de la tolérance, des attentats de Paris mais surtout de l'espoir. « Nous avons travaillé des textes abordant la guerre et les attentats à Paris, raconte Ann

Moulin, l'une des intervenantes du conservatoire. *Les spectacles étaient pleins d'émotion. Nous avons applaudi, frissonné, mais nous avons aussi, à chaque fois, terminé sur un message d'espoir avec la dernière chanson intitulée : "Demain" ».*

Sarah, élève en classe de CM2 à l'école Louis Pergaud, est heureuse de la prestation donnée par





Photos : © Photos d'Auré

tous ses camardes mais aussi par l'école Jean Macé qui partageait la scène avec eux. « On a travaillé toute l'année pour ce spectacle, explique Sarah. Je suis contente du résultat. On a fait tous ces efforts pour donner une belle image de notre école, pour faire plaisir à nos parents et je suis très fière. »

Et ils avaient de quoi être fiers de ces prestations, jeux de lumière, costumes de scène et deux musiciens professionnels pour les accompagner.

Gabriel Levasseur au clavier et à l'accordéon, Dominique Muzeau à la basse électroa-

coustique ont tout donné sur scène pour que le spectacle soit réussi.

« Le concert des écoles à la salle Gérard Philipe est un rituel immuable, confie Philippe Roger, adjoint au maire chargé de l'éducation et des activités périscolaires. Chaque année, les enfants des écoles élémentaires se retrouvent dans cette belle salle comme de vrais artistes, sur une vraie scène et avec de vrais musiciens. C'est une super expérience et c'est surtout l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année en partenariat avec les intervenants du conserva-

toire. Il y a du texte, du chant, des chorégraphies, de la mise en scène... ils sont heureux et nous aussi ! »

Le lendemain, le spectacle continuait avec les écoles Aubel, Gagarine, Jaurès, Diderot et Cachin dans le cadre de la Fête des Mômes, et pour mieux coller au thème, les enfants ont dansé et chanté autour de l'univers d'Alice au pays des merveilles, du lapin pressé, de la terrible reine et de bien d'autres personnages du roman de Lewis Carroll. Pour l'occasion, les deux musiciens se sont prêtés au jeu en se déguisant en jumeaux

Tweedledum et Tweedledee. Une expérience unique pour Inès, élève en CE2 à l'école Aubel. Tout juste descendue de scène avec des étoiles plein les yeux, Inès qui rêve de devenir chanteuse en redemande et elle espère comme ses camarades recommencer l'année prochaine.

Bravo à tous les enfants, enseignants, professeurs, parents, intervenants et agents municipaux pour ce magnifique événement.

+ d'infos

Centre artistique Rudolf Noureev

☎ 01 60 16 03 11

centre-noureev@sldb91.com



LE SERVICE PUBLIC « MADE IN STE GEN »

Simple et pratique : un nouvel accueil des Génomévains pour la rentrée

Face à la complexité croissante des réglementations et aux nombreuses formalités administratives qu'elle peut générer, l'amélioration de l'accueil constitue une attente légitime de la part des usagers. Consciente de cette nécessité, la Municipalité de Sainte Geneviève s'est engagée, depuis 1 an, dans un projet de réorganisation de ses services et de ses accueils pour faciliter les démarches des Génomévains d'abord, mais aussi pour donner la meilleure image du service public « Made in Ste Gen ».

LE REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE ANNEXE

Tout pour simplifier vos démarches

L'une des priorités que la municipalité s'est fixée est d'œuvrer pour la plus grande qualité d'accueil du public. A Sainte-Geneviève-des-Bois, la Mairie annexe (située derrière l'Hôtel de ville) est un lieu important pour tous les services proposés aux habitants: Enfance, Scolaire, Sports, Affaires

générales et Etat-civil, Logement, Culturel, Environnement et services Techniques, autant de services qui accueillent plus de 3000 Génomévains par mois.

Au vu de cette affluence conséquente, la Municipalité a choisi de réorganiser l'espace d'accueil de la Mairie

annexe pour accueillir les habitants dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, celle-ci devra subir, pendant un long mois, quelques transformations techniques, tant dans les étages qu'au rez-de-chaussée et voir transférer son accueil à la salle du Miroir.

DES TRAVAUX PENDANT L'ÉTÉ pour de nouveaux aménagements dès la rentrée

Dès le 15 juillet prochain et jusqu'au 24 août, les locaux de la Mairie annexe seront fermés pour travaux.

Pas d'inquiétude, tous les services disponibles en Mairie annexe seront ouverts et provisoirement localisés à la salle du Miroir (derrière l'Hôtel de ville). Les horaires habituels resteront inchangés ; exceptées les fermetures annuelles des samedis pendant l'été: du samedi 16 juillet inclus au 20 août 2016 inclus.

Quels changements à la rentrée ?

Ainsi, dès le 25 août, après les travaux, le rez-de-chaussée de la Mairie annexe sera complètement dédié à l'accueil du public.

Le service Animation Retraités, anciennement localisé au CCAS, intègrera la Mairie annexe pour faciliter et centraliser les démarches des seniors.

Les services Techniques (dont les bureaux ont été transférés à la ferme de Liers et au Centre Technique Municipal) assureront un accueil spécifique pour les demandes courantes.

Le service Enfance/Scolaire emménagera dans de plus vastes espaces de bureaux, plus adaptés aux nombreuses visites des parents.

Le service Etat civil et Affaires générales fera la part belle au confort des Génovéfains lors des formalités souvent longues, astreignantes et confidentielles que sont les cartes d'identité, passeports, mariages.

Et pour coordonner le tout, le service Accueil, avec son guichet d'accueil, deviendra central dans ce nouveau dispositif. Chaque usager devra obligatoirement s'y présenter pour être reçu dans un service.

Grâce à un nouveau logiciel, les 2 agents d'accueil seront connectés à tous les autres agents offrant un accueil dans chaque service du rez-de-chaussée. Ces derniers seront avertis sur leur écran d'ordinateur lorsqu'ils

seront concernés par la demande d'un usager.

Les grands écrans, installés dans les 2 nouveaux espaces d'attente, informeront l'usager de son ordre de passage dans le service souhaité. Une manière de mieux gérer le flux quotidien des usagers, leurs attentes et leurs demandes.

Les étages seront désormais réservés au fonctionnement interne, préservant ainsi les usagers de monter des escaliers et/ou de se perdre dans les bureaux.

Un projet déterminant dans la conception du service public « Made in Ste Gen » qui replace les attentes des Génovéfains au cœur du service public de proximité.

L'accueil téléphonique, un enjeu majeur

L'accueil téléphonique représente un enjeu à la fois pour les usagers, légitimement exigeants en matière d'efficacité et de qualité de réponse, et pour la ville, soucieuse de satisfaire ses administrés en leur proposant un entretien de bonne qualité relationnelle, une réponse rapide, précise et/ou une orientation efficace.

Pour répondre à ces exigences, la Municipalité mettra en place un nouveau fonctionnement du standard téléphonique. Pour une meilleure gestion des appels (600 par jour), le standard sera transféré à l'Hôtel de ville (espace plus calme avec un flux modéré).

Les horaires restent inchangés

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Mercredi et samedi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

+ d'infos
☎ 01 69 46 80 00

MAISON DES SERVICES PUBLICS CLAUDE ROLLAND

Le Pôle associatif et l'Espace de Vie Associative (EVA)

Pour répondre aux attentes des nombreux bénévoles associatifs de la ville, la Municipalité a fait le choix, fin 2015, de créer un lieu spécialement dédié aux associations. Implanté à la Maison des Services publics, le Pôle associatif est un nouveau service qui s'est progressivement constitué d'une équipe et se verra prochainement doté d'un nouvel espace pour les associations : l'Espace de Vie associative (L'EVA).

Véritable centre de ressources, le Pôle associatif accueille tous les Génovéfains investis ou intéressés pour s'investir dans la vie associative de Sainte Geneviève à la recherche de conseils, d'informations (ou de formations à terme), d'un appui logistique, salles d'événements, de réunions et de toute autre demande

L'EVA est un nouvel espace convivial, ouvert à tous. Une fois tous les aménagements réalisés pendant l'été, il proposera, au rez-de-chaussée de la MSP, de multiples ressources et services pour accompagner les associations et les bénévoles au quotidien : rendez-vous des bénévoles, réunions, espaces de travail et d'échanges, conseils personnalisés, aides logistiques, moments conviviaux, réservations de salles et espace multimédia.

Horaires du Pôle associatif

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 21h
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 21h
Samedi de 9h à 13h. (Ouverture possible de 14h à 17h à la demande, au moins 7 jours ouvrés avant)



+ d'infos
Pôle Associatif et EVA
Maison des Services Publics Claude Rolland
☎ 01 69 46 67 70
poleassociatif@sgdb91.com

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Des travaux tout l'été pour du neuf à la rentrée

Pendant l'été, les services techniques de la ville et de Cœur d'Essonne Agglomération sont toujours plus mobilisés pour améliorer le quotidien des Génoméains : voirie, écoles, espaces publics, équipements sportifs... les travaux continuent pour vous préparer une belle rentrée.



RUE DU DONJON, RUE DES PLATANES, RUE DES ÉCOLES

A partir du 15 septembre, Cœur d'Essonne Agglomération engage des travaux de refecton des trottoirs. Les rues seront barrées. Un plan de déviation sera mis en place.



RUE ANNE FRANK - AUX ABORDS DE L'ÉCOLE L. PERGAUD

A partir du 4 juillet, un plateau surélevé (dos d'âne) sera créé au niveau de l'entrée du groupe scolaire Louis Pergaud. La chaussée et les trottoirs seront repris. La rue sera fermée. Un plan de déviation sera mis en place.



LA RUE DU DOCTEUR VAILLANT

Les trottoirs et la chaussée seront entièrement refaits. Les travaux se dérouleront en 2 phases à partir du 1^{er} août. La rue sera fermée. Un plan de déviation sera mis en place.



L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON

De très importants travaux au sein de l'école Ferdinand Buisson vont commencer dès cet été pour une durée de 14 mois. La première étape sera la démolition de l'ensemble du bâtiment situé dans la cour. Une construction d'environ 600 m² sera réalisée; elle comprendra un office, des locaux pour le personnel, un réfectoire pour la maternelle, un self-service pour les élémentaires, une grande salle pour l'accueil pré et post scolaire. Un bloc sanitaire sera construit dans la cour. Un bâtiment de liaison sera créé entre la maternelle et l'élémentaire. Un espace commun d'entrée du groupe scolaire sera réalisé au niveau du rond point, il sera constitué d'un parvis, d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, un réaménagement partiel du rez-de-chaussée permettra de créer une liaison entre les deux parties de ce bâtiment construit dans les années 30. La création de sanitaires, d'une salle des maîtres, une infirmerie, un bureau pour la direction sont également prévues.

Pendant le temps des travaux, 120 m² de bâtiments modulaires seront installés dans la cour pour accueillir l'accueil pré et post scolaire et la salle des maîtres.



LA CRÈCHE DU PARC

Les trois dortoirs seront repeints et les sols seront changés.



PARKING DU PARC DE LA CHATAIGNERAIE

Du 1^{er} au 19 août, le parking du Parc sera complètement rénové: 41 places de stationnement (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) seront créées. Les sols seront stabilisés avec un enrobé drainant écologique, l'assainissement sera refait pour permettre l'écoulement des eaux pluviales, un portail sera installé et le cheminement jusqu'à l'école Cachin sera rénové. Le parking sera fermé pendant les travaux.



L'ÉCOLE COCHERIS

L'office et les réfectoires de l'école seront complètement réhabilités. Ces travaux majeurs s'étaleront sur deux étés. La première phase, consiste au remplacement de la couverture, l'isolation des façades et le remplacement des menuiseries.



LA PLACETTE DE L'ÉLÉPHANT

Pour permettre une augmentation du nombre de places de stationnement, la placette de « l'Eléphant » sera restructurée. La célèbre sculpture de « l'Eléphant » et la stèle seront déplacées de quelques mètres. Le carrefour avec la rue Léo Lagrange, sera quant à lui remplacé par un rond-point surélevé afin d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation. La chaussée sera refaite. Un plan de déviation sera mis en place. Les bus seront détournés pendant la durée des travaux du 18 juillet au 16 septembre.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Un programme de refecton de classes est prévu pour de nombreuses écoles de la ville comme : la maternelle Aubel (2 classes), l'école de l'Etang (2 classes), l'école Curie (3 classes), l'élémentaire Jaurès (2 classes), l'école Cocheris (2 classes).



SNCF : LES TRAVAUX D'ÉTÉ SUR LA LIGNE C

Comme chaque année depuis 1996, le programme CASTOR consiste à réaliser pendant l'été des travaux de consolidation des ouvrages d'art de la ligne C.

Cette année, la ligne sera fermée entre Paris Austerlitz et Javel, Paris Austerlitz et Avenue Henri-Martin du 16 juillet au 27 août, soit pendant plus de 6 semaines. La circulation normale reprendra le 27 août, soit quelques jours avant la rentrée scolaire. Pour limiter la gêne occasionnée, la RATP a renforcé la circulation de la ligne 10 du métro qui longe le RER C. Elle a également renforcé la ligne de bus 63 qui permet de rejoindre la gare Avenue Henri Martin depuis Paris-Austerlitz. Une navette spéciale Castor RER C entre Javel et Invalides a également été mise en place.

+ d'infos

www.malignec.transilien.com

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La municipalité, très attachée à l'égalité à l'accès à tous les services publics s'est fortement engagée en approuvant en 2015 un plan en 9 ans de mise en conformité des 95 000 m² de bâtiments communaux. Il s'agit sur cette période de faire en sorte que tous les bâtiments de ses services soient rendus accessibles à tous les Génoméains quelle que soit leur difficulté à se déplacer. En 2016/2017, seront réalisés des travaux de mise aux normes sur tous les types d'handicaps pour les sites suivants : les écoles maternelles Diderot, Etang et Paul Vaillant Couturier, les groupes scolaires Gagarine et Tony Lainé, la salle Gérard Philipe, le centre de loisirs du Parc, le Club Junior du Plateau, la crèche parentale, route de Corbeil, la crèche halte garderie, rue des écoles, la Maison de l'enfance, les gymnases Aubel et Cocheris.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs ne sont pas en reste puisque les menuiseries des gymnases Romain Rolland et Cocheris seront remplacées. Au Parc des sports, 5 bâtiments modulaires seront installés pour le stockage de matériels pour toutes les associations et les services. Ce dispositif facilitera les activités et l'organisation des bénévoles et des sportifs dès la rentrée de septembre 2016.

EN MAIRIE ANNEXE

Du 15 juillet au 24 août, le rez-de-chaussée de la Mairie Annexe sera fermé pour rassembler, dès le 25 août, un nouvel espace où seront accueillis les Génoméains qui se déplaceront pour les services des Affaires générales, Enfance/Scolaire, Logement, Animation retraités, les services techniques et le Sport. Pendant la durée des travaux, l'accueil se déroulera dans la salle du Miroir, derrière l'hôtel de ville. (Voir article pages 8 et 9).

DÉVIATION PROVISOIRE DU TRAFIC AÉRIEN

L'aéroport de Paris nous informe que d'importants travaux vont être réalisés cet été sur la piste principale de l'aéroport d'Orly du 18 juillet au 28 août prochains. Durant cette période, certaines trajectoires habituelles seront détournées pour survoler la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois et bien d'autres alentours. Si les survols provisoires risquent de causer des désagréments, les travaux ont été programmés sur la période la moins pénalisante. **Par ailleurs, Cœur d'Essonne Agglomération et la Municipalité ont obtenu de l'aéroport d'Orly, qu'aucun avion ne survolera la zone avant 7h du matin.** La Direction des Services de la Navigation Aérienne adressera une lettre d'information dans les semaines qui viennent aux riverains concernés.

+ d'infos

Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA)

☎ 01 58 09 43 21

Renseignements

Services Techniques - Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois

☎ 01 69 46 80 45

**ATTENTION :
LE PLANNING DES TRAVAUX
SERA TENU EN FONCTION
DES CONDITIONS CLIMATIQUES.**

ROUTE DE CORBEIL

- Les 4 et 5 juillet, des travaux d'assainissement seront réalisés au niveau du 128. Une déviation sera mise en place vers les rues de Grigny, Jean Moulin et Brossolette.
- Du 18 juillet au 29 août, des travaux de voirie seront réalisés sur toute la route de Corbeil: du rond point de Darty (Morsang) jusqu'au rond point de la Maréchaussée à Sainte Geneviève. Seule la période du 1^{er} au 8 août concernera directement le territoire de Ste Geneviève. La route sera barrée et une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.

CIMETIÈRE LÉO LAGRANGE

Du 4 au 8 juillet, une extension sera créée pour accueillir de nouvelles places de sépultures.

RUE COCHERIS ET MISS PAGET

Pendant l'été, les canalisations d'eau potable seront renouvelées et des travaux d'assainissement seront réalisés.



CRUE HISTORIQUE EN ILE-DE-FRANCE

Comment avons-nous évité le pire à Sainte Geneviève ?



Rencontre avec
Jean-Marc Bouchy

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
AU SYNDICAT DE L'ORGE

Votre Ville : Peut-on vraiment parler de crue exceptionnelle ?

Jean-Marc Bouchy : Oui. On a connu une crue en deux temps qui s'est développée sur des sols saturés par un mois de précipitation. Le lundi 30 mai, les pluies soutenues et continues ont provoqué la première partie de la crue. Les débits de l'Orge ont atteint à Morsang 30m³/seconde le mardi matin, ce qui reste gérable pour nous. A partir de ce moment-là, l'Orge commence alors à envahir quelques secteurs non urbanisés. En revanche, la nuit du mardi et la journée du mercredi 2 juin ont vu l'Yvette charrier un grand volume d'eau provenant d'Arpajon. Cette

seconde onde de crue a entraîné la crue majeure du 2 juin. Les crues connues de juillet 2001 et lors de la tempête de décembre 1999, encore dans les esprits, étaient de moindre ampleur. Donc oui, cette situation était exceptionnelle avec des débits de 45m³/secondes à Morsang-sur-Orge, un débit que l'on a jamais connu de mémoire de Génovéfain.





Votre Ville : Pourquoi la situation à Sainte-Geneviève-des-Bois n'a pas dégénéré, à part quelques cas isolés ?

Jean-Marc Bouchy : Il y a plusieurs raisons : tout d'abord, le lit de l'Orge dans notre ville est assez large. La rivière peut donc s'étaler, contrairement à d'autres secteurs comme Villemoisson par exemple. Ensuite, le Syndicat de l'Orge, avec les communes, a toujours favorisé une urbanisation intelligente. En effet, depuis 30 ans, le Syndicat achète, dès qu'il le peut, certains terrains afin d'éviter les constructions trop proches de l'Orge et les crues dévastatrices. C'est le fruit d'une politique foncière à long terme. De même, nos bassins de retenue ont pleinement joué leur

rôle de tampon. Certains ont été saturés rapidement mais d'autres ont continué à jouer leur rôle jusqu'au 2 juin, comme celui de Trévoix à Bruyères-le-Châtel. Il faut ajouter que nos équipes sur le terrain travaillaient jour et nuit à équilibrer le flux d'eau entre les différents bras de rivières pour éviter les inondations. Enfin, on peut citer la disparition des clapets (anciens seuils) qui retenaient l'eau de l'Orge. Ces clapets ont été abaissés ou retirés depuis 2009, ce qui permet aujourd'hui un meilleur écoulement de la rivière.

Votre Ville : Vous avez mis en place un système d'alerte ?

Jean-Marc Bouchy : Nous avons mis en place un système automatisé d'alerte appelé

« Vigi'Orge » qui avertit les personnes inscrites ou qui diffuse des infos sur le site Internet du Syndicat de l'Orge. Quand une crue menace, les riverains sont appelés, et reçoivent des SMS sur leur portable afin de les prévenir de la montée des eaux. Les gens comprennent souvent qu'une crue est un événement naturel, mais ce qu'ils demandent, c'est d'être prévenus de l'évolution de la situation, la montée de l'eau et combien de temps l'événement durera.

+ d'infos

Syndicat de l'Orge
163 Route de Fleury
91170 Viry-Châtillon
☎ 01 69 12 15 40

A savoir

Via l'alerte VIGI'ORGE, la commune a d'ailleurs pu, quotidiennement, tenir au courant les Génoméains via les réseaux sociaux et le site Internet www.sgdb91.com.



PRÉVENTION DE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES

Tous vigilants ! Maintenant !

Avec le retour des beaux jours, vient aussi celui des moustiques. Comme chaque année, le Syndicat de l'Orge veille à endiguer la prolifération des moustiques. Ainsi, le 30 mai dernier, le Syndicat de l'Orge, après avoir mené une étude de terrain, a réalisé un traitement larvaire sur les bords de l'Orge afin d'éradiquer les larves et réduire ainsi la prolifération de ces « maudits » insectes. Par ailleurs, au regard des pluies intensives de juin, le Syndicat de l'Orge indique surveiller de très près l'évolution de la situation sur la zone dont le syndicat est propriétaire et se réserve la possibilité d'intervenir à nouveau si nécessaire.

L'AFFAIRE DE TOUS.

Soyez vigilants et ne négligez pas les eaux stagnantes, même en quantité minime : soucoupes des pots de fleurs, tuyaux qui fuient, gouttières encombrées de feuilles, petites piscines gonflables oubliées au fond du jardin, etc. Cette eau stagnante offre de véritables nids potentiels pour les moustiques. Quelques centimètres dans une soucoupe de pot de fleurs suffisent à contenir jusqu'à 1000 larves de moustiques.

+ d'infos

SYNDICAT DE L'ORGE
☎ 01 69 12 15 41



LE DOUBLE ENJEU DU 0% PHYTO

Stopper l'usage des pesticides et préserver la qualité d'entretien des espaces publics

Au 1^{er} janvier 2017, la loi interdira aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics (hors cimetières et stades). Si la ville s'est engagée depuis 2009 dans la réduction de l'utilisation de ces produits et devance de quelques mois cette obligation, c'est à partir du mois d'octobre que la commune arrêtera d'utiliser des produits phytosanitaires sur ses voiries (chaussée + trottoir). Jugés longtemps indispensables pour préserver nos rues des herbes folles, prévenir l'apparition de certaines plantes et détruire les insectes et parasites nuisibles des végétaux, les pesticides et autres produits phytosanitaires (pouvant contenir le fameux glyphosate) sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Pour la Municipalité, c'est aussi un engagement fort pour assurer aux Génoméains un environnement et un cadre de vie sains, sans pour autant laisser la place libre à la « végétation spontanée » dans nos rues. Explications.

POURQUOI ARRÊTER CES PRODUITS ?

« Pour d'évidentes questions de santé publique, confie Elodie Sol, adjointe au Maire chargée des politiques environnementales, du développement durable et des déplacements. Si les pesticides sont utilisés pour lutter contre certains insectes nuisibles, les herbes ou encore les champignons, leurs toxicités ne se limiteraient pas aux seules espèces animales ou végétales. Des risques n'étant pas à exclure pour les humains, il faut donc les éradiquer. Cette mesure nécessaire réduira aussi la pollution des sols et de l'air

puisque la pollution par évaporation dans l'air, portée par le vent, s'immisce jusque dans les plans d'eau ou les sols, par ruissellement ou infiltration, poursuit l'élue. L'abandon de ces produits favorisera enfin la biodiversité. Les nombreux jardin-

iers amateurs dans la ville le savent : traiter un jardin aux pesticides ne détruit pas seulement le bout de terrain malade, il peut être aussi nuisible pour les parties saines du terrain, voire pour les insectes et petits animaux. »

A savoir

Depuis 2009, l'utilisation de pesticides dans la ville a été réduite progressivement et depuis 5 ans, on n'en trouve plus aucune trace dans les écoles et les accueils de la Petite Enfance. Demain, ce sont près de 120 km de voiries et 240 km de trottoirs qui seront concernés par cette mesure écologiquement responsable.



Photos : © Photos d'Auré

ET SI L'ON FAISAIT CONFIANCE À LA NATURE ?

La question du remplacement de ces produits se pose alors. Des nombreuses méthodes alternatives existent. Dans la lutte contre les parasites, des prédateurs naturels ou des préparations à base de plantes remplacent parfois les pesticides et préservent ainsi la biodiversité. « A Sainte Geneviève, par exemple, nous utilisons des insectes, prédateurs naturels des acariens, pucerons dans une partie des arbres d'ali-

gnement, précise Julie Niort, responsable du service municipal de l'Environnement et Aménagement urbain. Par ailleurs, le maintien de la biodiversité favorise également la concurrence entre les espèces, ce qui limite et parfois contrôle l'extension des parasites et des ravageurs. L'homme doit cesser d'intervenir à tour de bras et faire confiance à la nature pour se défendre. »

A VERSAILLES AUSSI

Ville d'excellence pour ses parcs et jardins à la française, Versailles a aussi renoncé à utiliser des désherbants. Plus aucune pelouse ou allée n'est désormais traitée avec des produits chimiques. Selon la ville, 128 150 litres de produits et 40 kg d'anti-limaces ne sont ainsi plus déversés dans ses nappes phréatiques. Un bel exemple à suivre.

source : www.versailles.fr

DES MÉTHODES ALTERNATIVES ET DES NOUVEAUX MATÉRIELS POUR ENTREtenir LA VILLE

Si le passage au 0% phyto est une obligation légale et un enjeu environnemental essentiel, la ville se fixe l'objectif de maintenir la qualité d'entretien de ses espaces publics. Il faudra s'adapter progressivement pour rele-

ver ce nouveau défi, et gérer chaque espace différemment selon ses spécificités.

Et que chacun se rassure, pour répondre aux exigences d'excellence de certains de nos espaces verts, les services municipaux testent déjà différentes solutions alternatives comme celle de « la balayeuse avec balai désherbeur » et différents traitements thermiques (l'eau très chaude étant très efficace pour désherber).

Bien entendu, nos espaces paysagers, qui font l'identité de notre ville, resteront des espaces « haut de gamme » (le Donjon, l'Église Sainte Geneviève, etc.) et bénéficieront d'une attention plus poussée. Couper, arracher, brûler, toutes les méthodes seront testées pour trouver des solutions et garantir une netteté optimale à nos voiries.

Quant à vous, Génoméens, la ville est aussi la vôtre. Vous pouvez, d'ores et déjà, concocter votre potion magique désherbante avec les nombreuses recettes de désherbants naturels que l'on trouve sur Internet ou les nombreux produits naturels autorisés en agriculture biologique. Vous pourrez même, d'ici quelques mois, obtenir un « permis de planter » dans de nombreux espaces publics et participer pleinement à cette révolution verte « Made in Ste Gen ».

Enfin, il faut bien l'admettre : une herbe, aussi folle soit-elle, n'est pas un sac plastique ou un mégot.

+ d'infos

Service environnement
Aménagement urbain
Hôtel de ville
Place Roger Perriaud
Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 25 47 30



Astuce

UN DÉSHERBANT NATUREL

Le jus de cuisson des pommes de terre

Ne jetez plus le jus de cuisson des pommes de terre : gardez-le précieusement et laissez-le refroidir. Versez-le jus de cuisson dans une bouteille et quand vous voulez vous débarrassez des mauvaises herbes, arrosez-les avec.

Rassembler toutes les énergies
et les bonnes volontés
de Sainte Geneviève

**UNE SECONDE VIE
POUR L'ANCIENNE PISCINE**





Alors que l'ancienne piscine est fermée au public depuis la création de l'Espace nautique du Val d'Orge en 2008, la municipalité engage un projet de reconversion pour permettre à des porteurs de projets locaux, associatifs, entrepreneurs, particuliers, de créer une pépinière multi-activités d'un genre nouveau dans ce lieu historique de la ville. L'ambition répond à un besoin de « faire ensemble » et de redonner vie à un espace public où seront conviés les habitants petits et grands, les associations culturelles, sportives, humanitaires, mais aussi les acteurs économiques.



Bassin de l'ancienne piscine

Retour sur les origines du projet

Le devenir de l'ancienne piscine a fait l'objet ces dernières années de très nombreuses questions et réflexions. Certains ont imaginé un équipement sportif comme une patinoire, d'autres un équipement culturel, certains autres projetaient une salle à disposition des familles ou une salle à disposition des associations... Tout a été imaginé à l'ancienne piscine même sa démolition pure et simple.

Pour la Municipalité, la destruction de ce lieu historique, dont la structure est bien conservée, n'a jamais été souhaitée. C'est d'abord une partie de l'histoire de Sainte Geneviève qui aurait disparu et avec elle, les souvenirs de très nombreuses générations d'enfants de la ville qui ont appris à y nager.

Mais les premières études diagnostiques lancées ont aussi démontré que le seul coût d'une démolition dépasserait un million d'euros. **Un gâchis symbolique et financier auquel la ville ne s'est jamais résolue.**

BÂTIR UN PROJET QUI RÉPONDE À DES USAGES NOUVEAUX

Sainte Geneviève est déjà l'une des villes les mieux dotées en Essonne en équipement public. L'essentiel des

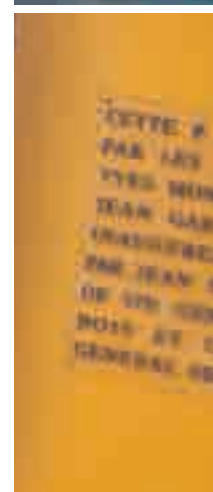
C'est donc la piste de la réhabilitation / reconversion qui a été lancée pour imaginer un nouvel usage à ce bâtiment.

associations disposent de locaux mis à disposition, la construction de la nouvelle salle Gérard Philipe permet une offre culturelle de qualité complémentaire avec celle du centre artistique R. Noureev, l'espace nautique vit encore ses premières années, une grande médiathèque numérique portée par l'Agglomération verra le jour en 2019, et le programme de réhabilitation des écoles se poursuit à un rythme soutenu.

Les études du bâtiment ont par ailleurs montré qu'une transformation en gymnase ou en salle polyvalente auraient un coût démesuré et ne permettrait même pas de disposer d'un lieu fonctionnel et homologué pour ces usages.

C'est donc une réflexion d'une toute autre nature qu'il fallait engager et c'est l'idée d'un lieu avec des nombreuses fonctions nouvelles et innovantes qui a été étudiée pour répondre au maximum de besoins différents.

Dans une période de restrictions budgétaires historiques pour les communes, il était primordial de prendre le temps indispensable avant d'agir.



Inventer un nouveau modèle pour s'adapter à une nouvelle époque

C'est en s'inspirant de modèles innovants et émergents que les grandes lignes d'un modèle nouveau qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain sont apparues.

Les contraintes budgétaires actuelles imposent aux collectivités d'imaginer des systèmes différents qui permettent de répondre à des enjeux nouveaux sans investir nécessairement plusieurs millions d'euros pour construire un équipement public entraînant d'importants coûts de fonctionnement supplémentaires.

Il faut également répondre à toutes les évolutions qui se sont produites ces 20 dernières années et auxquelles les collectivités se sont trop peu adaptées.

Le monde du travail a profondément changé, les micro-activités se sont développées tout comme l'auto-entrepreneuriat. La révolution numérique fait progresser le télé-travail. Malheureusement l'offre d'espaces de travail ponctuels, abordables et mutualisables est quasi inexistante.

D'autre part, l'engagement bénévole et associatif est en pleine mutation. La montée de l'individualisme, les horaires de travail décalés, la crise économique et sociale entraînent un recul de l'engagement bénévole des actifs. L'engagement des retraités est un bien précieux pour le dynamisme de la vie associative mais il est temps d'imaginer de nouvelles formes d'engagements, complémentaires mais plus souples, qui permettent de s'investir dans un projet collectif plus diversifié. C'est notamment le cas

pour les plus jeunes qui souhaitent souvent s'investir pour plusieurs causes ou multiplier les activités.

Il est enfin indispensable de tenir compte de la profonde aspiration démocratique qui implique d'encourager l'émergence de modes de fonctionnement plus indépendants dans lesquels les acteurs sont responsabilisés et s'engagent dans un projet commun sans attendre la puissance publique.

C'est le principe même du développement des lieux collaboratifs dans lesquels des personnes d'horizons différents, acteurs économiques de divers secteurs, particuliers, associatifs, mutualisent leurs énergies et leurs compétences.

C'est pour répondre à ces enjeux et dégager les premiers besoins que la Municipalité a consulté durant l'année 2015 des acteurs de la vie locale pour enrichir ce projet.





Créer un lieu pour tous qui fédère et développe les initiatives locales

Durant ce travail préparatoire avec des acteurs locaux, entrepreneurs, artisans, créateurs d'entreprises, artistes, sportifs, particuliers, responsables associatifs, trois objectifs se sont dégagés.

1

OFFRIR DES ESPACES DE TRAVAIL PRIVATIFS À UN COLLECTIF DE RÉSIDENTS QUI S'ENGAGE DANS UN PROCESSUS COLLABORATIF

Rassembler des acteurs du bassin de vie, artisans, particuliers, associatifs, entrepreneurs qui recherchent des locaux à bas prix et acceptent en contrepartie de mettre en commun leurs compétences respectives, leurs moyens ou leur disponibilité en temps, pour assurer la viabilité de la structure et participer à l'animation pluri-culturelle d'un nouvel espace à disposition des habitants.

2

OFFRIR DES ESPACES COMMUNS UTILISABLES TEMPORAIREMENT

Afin de garantir l'ouverture du lieu sur la vie locale, il est essentiel de permettre aux acteurs qui cherchent des locaux, pour quelques heures, quelques jours ou quelques semaines, de bénéficier à la fois d'espaces de travail temporaires mais aussi d'espaces d'expression et de diffusion, réunions, spectacles, expositions...

3

CRÉER UN NOUVEAU LIEU DE VIE, DE PARTAGE ET DE PARTICIPATION DES HABITANTS

L'engagement des résidents permanents et temporaires devra permettre l'animation du lieu à destination des habitants. La création d'une association gestionnaire de l'ancienne piscine devra aussi permettre d'associer très largement les habitants dans une démarche participative de co-construction de la vie du lieu.



Un mode de gestion associatif et collaboratif pour passer du « vivre ensemble » au « faire ensemble »

Pour garantir la philosophie et l'autonomie du projet, la ville mettra les locaux de l'ancienne piscine à disposition d'une association composée à la fois de résidents permanents et de représentants du secteur associatif local non résidents.

Il s'agira pour cette association de gérer un lieu réunissant de multiples acteurs dans un cadre collaboratif.

Concrètement, cela signifie que ces résidents seront locataires pour leur propre activité mais qu'ils s'engageront à participer à un projet commun, fait de mutualisations de matériels, de compétences, d'échanges de savoirs et de services rendus.

Les loyers ou contributions des résidents doivent permettre de dégager les recettes permettant d'investir pour améliorer le confort des

lieux et assurer l'animation des espaces communs à destination des habitants.

L'autonomie de la structure porteuse est un enjeu important car la prise de responsabilité des futurs résidents doit être le moteur du projet afin de rechercher les collaborations les plus porteuses de valeurs ajoutées pour l'équilibre et le développement de l'ensemble de l'association.

La gouvernance doit également répondre aux objectifs d'intérêt général essentiels pour la ville qui à l'origine du projet, s'engage fortement pour donner vie à un lieu faisant partie du patrimoine communal, de son histoire, et dont la remise en conformité représente un effort financier significatif, particulièrement dans une période de restrictions budgétaires sans précédent pour les collectivités.



3 QUESTIONS À OLIVIER LÉONHARDT

“Nous devons proposer de nouvelles façons de concevoir des projets publics”

Quelle démarche a guidé la Municipalité dans ce projet ?

Olivier Léonhardt : Nous sommes dans une période où le pays semble parfois bloqué et les difficultés économiques et sociales n'arrangent rien. Dans ce contexte particulier, le rôle des élus municipaux dans une ville comme Sainte Geneviève est plus que jamais de préserver l'avenir par une gestion rigoureuse et performante mais **nous ne pouvons pas nous contenter de cela et attendre que les choses tombent d'en haut comme par miracle. Notre responsabilité est aussi d'innover et d'imaginer de nouveaux modes de fonctionnement plus adaptés à la société dans laquelle nous vivons.**

Nous devons proposer de nouvelles façons de concevoir des projets publics pour qu'ils soient plus durables, plus économes, qu'ils accompagnent le développement de nouvelles activités comme l'économie sociale et solidaire.

Il faut fonctionner différemment car il y a beaucoup d'énergies à libérer dans nos villes. Je croise sans arrêt des gens qui ont des idées, des compétences, qui veulent s'engager dans un projet associatif, créer une entreprise et qui n'ont pas le petit coup de pouce pour se lancer. Ce lieu doit permettre d'accompagner ceux qui veulent s'engager dans un projet à destination de tous, tout en développant leur propre activité.

Quel est le rôle précis de la ville pour accompagner la reconversion du lieu ?

O.L. : La ville est à l'initiative de ce projet unique, à mi-chemin entre la gestion autonome et l'équipement public. **Ce projet hybride est intéressant car il permettra de tirer les avantages des deux modèles. La régulation de la collectivité est un avantage pour préserver l'intérêt général mais l'engagement des habitants sera la garantie de l'âme du projet.**

Notre mission est double. Tout d'abord assurer la réhabilitation des lieux pour que l'ancienne piscine soit accessible et sécurisée afin d'accueillir du public. Nous avons donc décidé d'investir une somme équivalente au coût qu'aurait représenté une démolition du bâtiment pour pouvoir lui redonner une seconde vie. Alors que les grandes lignes de ce projet innovant se dessinaient, l'Etat, le Département et une fondation comme Aéroport de Paris ont depuis décidé de prendre en charge plus de 50% de cet investissement permettant d'alléger encore le coût global pour la ville. Mais au-delà de la reconversion des locaux, c'est le mode de gestion associatif et collaboratif qui est innovant. Dans cette perspective, le rôle de la ville est de construire le projet avec les futurs résidents et d'accompagner l'association pour qu'elle puisse prendre son autonomie. **Nous devons également garantir que ce lieu, dont la ville restera propriétaire, sera ouvert sur la ville et permette aux Génomévois de se retrouver pour boire un verre, participer à des événements, ou les deux.** C'est une vraie demande à Sainte Geneviève.



Réunion avec les acteurs de la vie locale

Quelles sont les particularités du projet de Sainte Geneviève par rapport à des projets du même type qui émergent dans de plus grandes villes ?

O.L. : L'identité de la ville est la première particularité. La forme urbaine de la commune, la pluralité de l'habitat avec un quartier dense et une grande zone pavillonnaire, l'importance donnée aux espaces verts sont des marqueurs de Sainte Geneviève qui feront la singularité de ce projet en comparaison aux lieux collaboratifs que l'on peut trouver dans les grands centres urbains.

L'histoire et la situation du bâtiment sont aussi particulières. C'est un lieu où de nombreux habitants ont appris à nager, un lieu d'apprentissage, de rencontre, de sport. Il faudra tenir compte de cet héritage et du positionnement stratégique de l'ancienne piscine à la croisée du Parc Pierre, du centre nautique, de l'espace Averoès, du cimetière russe, de la ligue de Tennis, du parc des sports... Il y a là un vrai pôle d'attractivité. **Mais ceux qui feront ce projet ce sont d'abord ceux qui s'y investiront.** Les futurs locataires, résidents permanents mais aussi les associations locales et les Génoméains qui pourront porter des projets dans les espaces communs disponibles ponctuellement. **C'est un projet qu'on ne peut pas définir à l'avance et qui doit nous faire passer du vivre ensemble au faire ensemble.**

La « première pierre » de la piscine du Parc Pierre a été posée le 10 février 1970. Le 26 septembre 1971, La Piscine est inaugurée par la Municipalité conduite par Jean Ooghe, maire de 1971 à 1990, lors d'une kermesse populaire d'une ampleur sans précédent, qui rassembla des milliers de Génoméains venus témoigner leur soutien en faveur du développement des activités et des équipements pour la jeunesse et les sports.



Et depuis bientôt soixante ans, les municipalités successives ont tissé sur toute la ville un réseau exemplaire d'équipements sportifs. On trouve

ainsi, aux abords de La Piscine du Parc Pierre, Le Parc des Sports avec ses terrains de foot et de rugby, le gymnase Raymond Poulidor et l'Espace nautique du Val d'Orge qui a remplacé en 2008, la piscine de 1971. Désaffecté depuis, et après des années d'interrogations et même de menaces de démolition, le bâtiment va bientôt retrouver une nouvelle jeunesse grâce à sa prochaine reconversion initiée par la Municipalité.

Texte écrit par « les Amis de l'Histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois et ses environs ».

L'avenir de l'ancienne piscine ? Des Génovéfains en parlent !

Dans le cadre de la réflexion sur le devenir de l'ancienne piscine et la mise en place d'un projet collaboratif, la ville a souhaité consulter différents acteurs, associatifs, créateurs d'entreprises, artistes, sportifs, avant de lancer l'appel à candidature. Certains d'entre eux ont répondu à une seule et même question : Pour vous, que doit apporter la reconversion de l'ancienne piscine ?

Salah Belhocine

DIRECTEUR DE LA MJC DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

« La piscine, un bien commun qui invite tous les habitants ainsi que toutes les forces vives locales à contribuer à partager et à animer. L'espace piscine est une formidable opportunité pour notre ville. Donner une seconde vie à un équipement inutilisé ou voué à une destruction, c'est une idée intelligente et responsable. Permettre en plus aux habitants de bénéficier d'un nouveau lieu convivial qui proposera de multiples activités va favoriser le développement et la qualité de vie. Donner la possibilité aux habitants d'y développer des activités culturelles, d'artisanat, d'entreprise ou associatives, c'est leur permettre d'être acteurs de leur ville et de soutenir leur projet. A mon sens, c'est le projet moteur des années à venir qui va dynamiser la vie sociale, économique et culturelle locale. Pour la MJC, il y a des passerelles intéressantes qui vont permettre de mettre en valeur nos activités et d'accueillir encore plus de Génovéfains. Nombre de nos actions pourront s'y dérouler. Le rôle de la MJC est d'encourager les habitants à devenir autonomes, de se structurer et de créer leurs propres associations. J'ai hâte que cela commence, c'est un projet à l'image des Génovéfains ambitieux créatifs solidaires et dans le partage. La dimension collaborative du projet ne me fait pas peur, je n'ai aucun doute sur notre capacité à faire que ce lieu devienne le poumon qui alimentera la vie culturelle sociale et économique locale. »



Didier Doll

ENSEIGNANT EN ARTS PLASTIQUES

« J'ai adhéré à ce projet car il accordait, dès son origine, une place importante à la création artistique sous toutes ses formes, que se soient les arts visuels, du spectacle ou du son. Les locaux pourront accueillir des ateliers, des salles de répétition, ... On pourra y organiser différentes manifestations. Expositions, spectacles, projections, débats... Tout est à construire ! Je trouve intéressant de pouvoir réunir dans un même espace des artistes, des associatifs, des entrepreneurs, des citoyens de toutes les générations... Je suis convaincu que de cette diversité, naîtront des rencontres, des échanges, des liens, tous propices à la création. "L'Espace Piscine", initié par la commune mais autonome dans son fonctionnement, correspond aux aspirations d'une part grandissante de la population qui se veut actrice dans la société d'aujourd'hui. »



Willy Hubentz

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE VIE LYCÉENNE D'EINSTEIN

« J'ai fait mes premières brasses dans l'ancienne piscine. Pouvoir aujourd'hui contribuer à l'élaboration de ce projet était pour moi important. En tant que lycéen, je pense que ce lieu permettrait aux jeunes de se retrouver en fin de journée et durant leurs heures de trous pour passer du temps autour de différentes activités. De plus, le lycée Einstein ne dispose plus de salle pour ses lycéens. Il sera idéal pour eux de se rendre à "LA PISCINE" étant donné la proximité des deux lieux. »



François Rob

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES SAGES

« Le premier enjeu est la création d'un pôle de vie original pour favoriser l'éclosion des nouveaux talents mais ce lieu doit aussi développer l'esprit d'entreprendre et initier une nouvelle dynamique grâce au brassage de participants venant de tous horizons. »



Hélène Demonfaucon

CONSULTANTE EN COMMUNICATION, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

« L'Espace Piscine, bel exemple de ce que l'esprit collaboratif et l'intelligence collective des citoyens sont capables de créer, doit offrir un univers de travail unique et une scène d'expression des talents, dans le respect des valeurs et principes fondateurs : créativité, innovation, esprit d'entreprendre, convivialité, intérêt

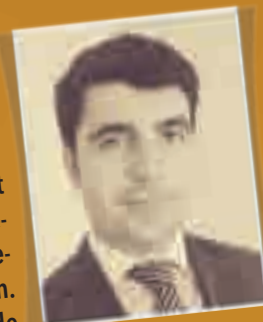


général, solidarité et lien social,... Pour les entreprises résidentes, notamment en création, l'Espace Piscine ouvre des opportunités : synergies entre les structures, mutualisation des services et équipements, accompagnement dans leur développement, possibilités de travailler ensemble sur des projets motivants et de nouer des partenariats durables... »

Laurent Karaduman

FONDATEUR DU CABINET CONSEIL CESSION

« La phase de démarrage pour une entreprise est fondamentale et nécessite l'existence de faibles coûts. Le lancement du projet Piscine à Sainte-Geneviève-des-Bois pourra parfaitement répondre à ce besoin. Il permettra par ailleurs de dynamiser la vie économique locale et d'encourager l'entrepreneuriat qui est créateur d'emplois. Notre ville a besoin de porteurs de projet de création d'entreprises. »



148

Manu Gapaillard

ÉDUCATEUR SPORTIF SGS

« L'Espace Piscine doit permettre aux habitants de la ville de se retrouver pour vivre un moment unique, que ce soit professionnel, culturel, sportif ou associatif. En ce qui concerne mon domaine, le sport, ce nouvel espace doit permettre aux associations de créer des projets communs, d'organiser des démonstrations, des expositions ou des spectacles pour se faire connaître de tout le monde. »



Sandrine Binet

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION BAR À JEUX

« L'Espace Piscine sera un formidable lieu d'échange et de partage, qui réunira tous les habitants de Sainte-Geneviève-des-Bois et des environs dans un esprit de découverte mutuelle. C'est exactement l'objectif du Bar à jeux, qui crée de la convivialité et du lien social autour des jeux de société. Au sein de la Piscine, l'association souhaite poursuivre et développer son activité, afin de permettre à des habitants de tous âges et de tous horizons de se rencontrer et de s'amuser ensemble. »



Franck Chauveau

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ESSONNE EDF

« L'Espace Piscine devrait être pour moi un lieu de rencontre et de partage, rencontre des hommes et des pratiques, partage des pas-



sions et des idées. La mixité apportée par la juxtaposition d'associations culturelles et de loisirs, d'activités artistiques, de lieux de convivialité est une formidable opportunité pour la découverte. Nous n'avons pas vraiment de tel lieu dans Sainte Geneviève et ce serait un véritable atout pour notre ville de le créer. Personnellement, je suis aussi attaché au lieu puisque j'y ai appris à nager il y a 45 ans... Y nager dans le bonheur serait un retour aux sources ! »

Une réhabilitation évolutive et durable pour permettre tous les usages

INTERVIEW DE JULIEN BELLER,
ARCHITECTE MISSIONNÉ SUR LE PROJET



La réhabilitation de l'ancienne piscine vise principalement à permettre d'accéder aux locaux en toute sécurité. Sécurité incendie, électrique, accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les autres aménagements visent à créer des espaces de travail fermés et à aménager des espaces communs à destination du grand public. Les locaux, murs, sols, plafonds resteront pour l'essentiel en l'état existant conservant le caractère brut des lieux.

Vous travaillez avec la ville depuis l'an dernier sur la définition du projet de reconversion de l'ancienne piscine. En quoi consistait votre première mission ?

Julien Beller : La ville nous a missionné pour l'accompagner dans le montage du projet. Il s'agissait d'abord de faire un diagnostic du bâtiment pour évaluer les possibilités de reconversion mais aussi de définir les futurs usages possibles. **Pour réaliser ce travail, nous avons rencontré de nombreux acteurs locaux dans des domaines très divers.** Ces échanges avec des élus, des acteurs culturels et sportifs, des artistes, des créateurs d'entreprises et des artisans, des habitants, nous ont permis de comprendre la ville et de proposer une méthode qui permette aux Génovéfains de réactiver ce bâtiment en répondant à leurs besoins.

Quels sont les objectifs fixés par la ville dans ce projet de reconversion ?

J.B. : Ce qui est très intéressant, c'est le terme « reconversion ». Trop souvent, on achète et on jette, on démolit pour reconstruire. L'idée dans ce projet, c'est d'avoir une autre logique, plus durable, plus économe et démontrer qu'on peut réutiliser les bâtiments existants.

L'objectif c'est de valoriser l'histoire du lieu par de nouveaux usages adaptés aux besoins de demain. Tout d'abord, créer un lieu de vie, un lieu de rassemblement et de partage, un lieu d'innovation sociale et d'autonomie qui vit par l'activité des gens qui l'utilisent et pas à coup de subventions publiques. Il faut aussi répondre à un besoin d'espaces privatifs de travail avec des moyens mutualisés. Le monde du travail a beaucoup changé ces 20 dernières années avec l'émergence du numérique, des micro-activités, du travail à domicile mais il y a trop peu de lieux qui répondent à cette évolution.

Pouvez-vous nous parler de votre expérience dans ce type de projets qui ont émergé assez récemment ?

J.B. : Je suis architecte mais je travaille beaucoup avec les habitants pour faire émerger les besoins. Je suis d'ailleurs président d'une association, le « 6B » qui a réinvesti légalement un bâtiment désaffecté à Saint-Denis il y a 6 ans pour lui donner une seconde vie. Ce lieu s'est créé sans aides publiques et accueille aujourd'hui 160 structures. **Notre projet fonctionne de manière coopérative en lien avec la collectivité et le secteur privé. L'idée c'est d'être sur un lieu de travail partagé, une pépinière d'activités émergentes qui sert de tremplin à de nouvelles façons de travailler.**

Quelles sont les grandes lignes du projet architectural qui va être réalisé ?

J.B. : La structure du bâtiment est en assez bon état, il s'agit donc de faire des transformations minimums pour s'adapter aux nouveaux usages. **L'idée c'est d'être flexible pour s'adapter aux conditions budgétaires tout en préservant l'avenir et les futurs aménagements possibles.** Pour répondre au besoin d'espaces de travail nous allons occuper les grands volumes par des espaces de travail qui seront connectés avec des espaces plus généreux qui permettront d'organiser des événements, du sport, de la culture, de la surprise, un lieu de rencontre type café. **L'essentiel des éléments construits seront en bois ce qui permettra de valoriser et de conserver au maximum l'histoire de la piscine.** Mais le concept du projet c'est que les activités de demain sont encore inconnues. Notre travail c'est donc de préserver tous les usages possibles, s'adapter à tous les possibles.



AUTO-ENTREPRENEURS, ARTISANS, ARTISTES, SPORTIFS, ASSOCIATIFS, PLONGEZ DANS L'AVENTURE DE L'ANCIENNE PISCINE



Perspective du projet

QUI SERONT LES UTILISATEURS DE L'ANCIENNE PISCINE ?

DES RÉSIDENTS PERMANENTS

Personnes morales ou physiques qui disposeront d'un espace dans les locaux de l'ancienne piscine de façon permanente pour y mettre en œuvre et développer leur projet. Ils seront obligatoirement adhérents de l'association-gestionnaire du lieu. En échange de la mise à disposition de leur espace de travail privatif, les résidents permanents doivent verser une participation aux frais de l'association, indépendante de la cotisation. Ils ont accès aux espaces communs et aux services mutualisés.

DES RÉSIDENTS TEMPORAIRES

Personnes morales ou physiques qui disposeront d'un espace de façon ponctuelle, de façon à y développer une action, une animation, un événement circonscrit dans le temps. Ces activités ne nécessitent pas d'occuper les lieux à l'année mais permettront à

l'ancienne piscine de profiter d'une programmation d'événements ponctuels, à même de diversifier l'offre d'animation et d'occasionner des flux importants de publics. En échange de la mise à disposition d'espaces, les résidents temporaires devront verser une participation aux frais de l'association ou proposer des actions à destination du grand public. Les résidents temporaires sont obligatoirement adhérents de l'association-gestionnaire du lieu.

DES VISITEURS

Personnes physiques qui fréquentent l'Espace Piscine aux heures d'ouverture au public pour consommer au « bar », voir une exposition, assister à un spectacle ou concert... Ils peuvent adhérer à l'association-gestionnaire du lieu, mais cette adhésion ne conditionne pas le droit d'entrée dans les locaux.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

RÉHABILITATION DES LOCAUX

SEPTEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

PREMIER APPEL À CANDIDATURE

DE JUILLET À DÉCEMBRE 2016

SÉLECTION DES CANDIDATS

JANVIER 2017

DERNIÈRE PHASE AMÉNAGEMENT

LOCAUX AVEC PRENEUR

FÉVRIER 2017

CRÉATION ASSOCIATION

MARS/AVRIL 2017

ENTRÉE DANS LES LOCAUX

À COMPTER DE MAI 2017

COMMENT DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT ?

Il faut répondre à trois conditions :

❶ S'acquitter d'une contribution auprès de l'association-gestionnaire du lieu pour la mise à disposition des espaces de travail privés.

GRILLE TARIFAIRE INDICATIVE

(Soumise à validation définitive avec les porteurs de projets à la création de l'association-gestionnaire du lieu)

ASSOCIATIONS 8€/m² par mois

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 12€/m² par mois

❷ Proposer en nature, en temps, en logistique ou en compétence une contribution au service de l'ensemble des résidents de l'Espace Piscine. Il peut s'agir de mise à disposition de matériels, de mise en réseau de compétences propres en gratuité ou de prise en charge d'actes relevant des charges de fonctionnement de l'Espace Piscine, entraînant ainsi un « moins coûtant » pour le collectif. Ces apports constituent une des clés de réussite et d'innovation du projet : réduire les charges partagées en développant un modèle économique et social fondé sur la collaboration participative, la mutualisation des moyens humains, matériels et techniques de chacun au bénéfice de tous. Cette contribution sera valorisée selon des indicateurs mesurables : temps passé, moindres charges induites...

❸ Proposer en nature, en logistique, en compétence, en animations récurrentes, en événements exceptionnels, une réalisation au service du grand public et de l'intérêt général.

Seront privilégiées :

- Les structures proposant un caractère innovant au titre du produit ou du service réalisé, voire des processus de production.
- Les structures dont l'activité est créatrice de lien social et intergénérationnel.
- Les structures proposant une activité nouvelle ou déjà existante relevant de l'Economie Sociale et Solidaire ou ayant une dimension citoyenne, environnementale ou écologique.
- Les structures proposant une activité inscrite dans les champs de l'action sociale, de l'expression culturelle, artistique ou sportive.

LES ESPACES PRIVÉS

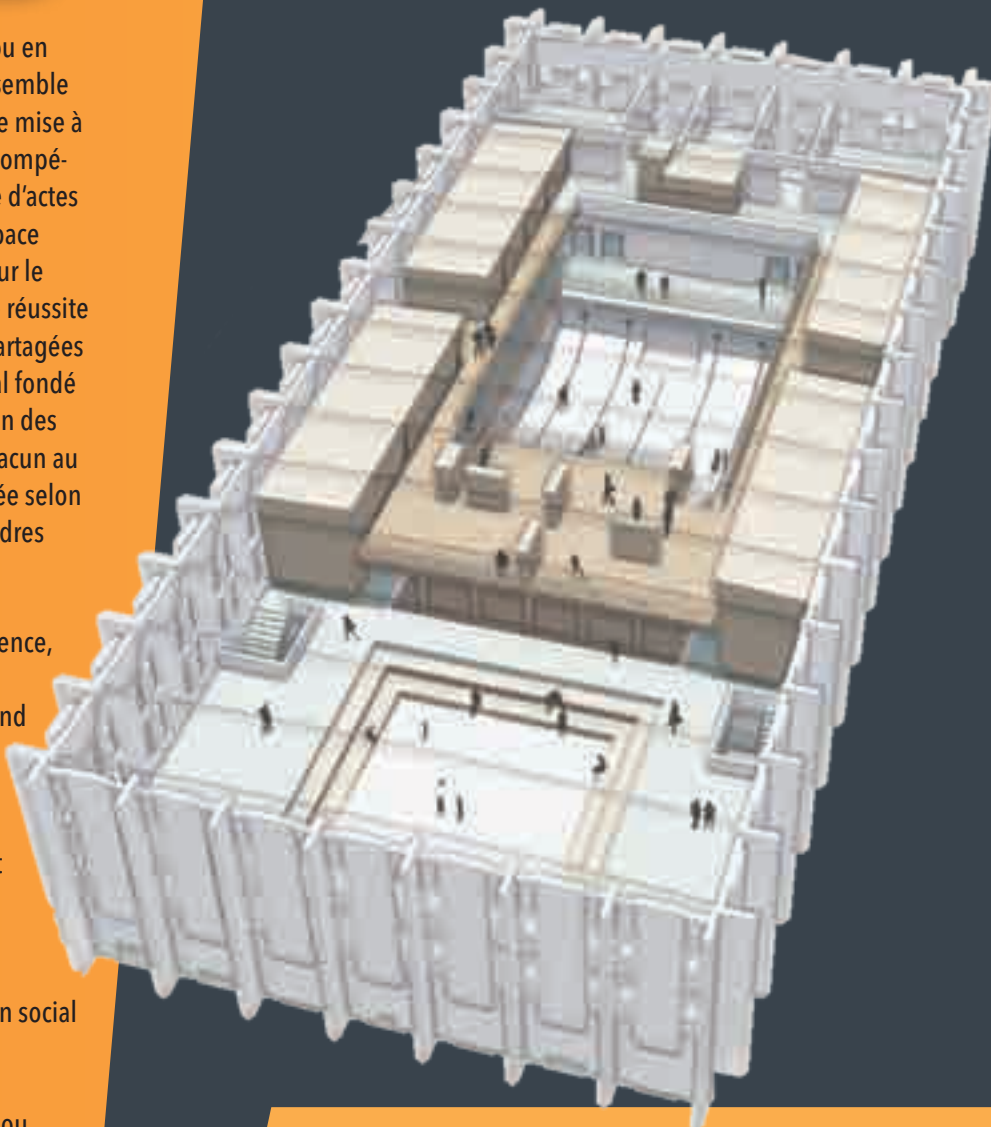
L'ancienne piscine disposera de 1300m² d'espaces privés. Ces locaux seront mis à disposition par l'association aux porteurs de projets sur la base d'une convention annuelle de mise à disposition à titre précaire renouvelable chaque année (Pas de baux commerciaux).

Taille des cellules disponibles :

15m² 25m² 35m² 55m² 85m²

Les espaces de travail privés seront accessibles 24h/24h aux résidents. Non meublés. Sols, murs, plafonds en l'état existant. Locaux cloisonnés avec un système d'accès indépendant, chauffage inclus, connexion Internet Wifi, prises de courant 220V.

Règlement intérieur des locaux à définir avec les porteurs de projets à la création de l'association support.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET !

Pour candidater ou être accompagné
dans le montage de son dossier,
contactez M. Laurent Nouchi au 01 69 46 67 85
et projetpiscine@sgdb91.com



PROCHAINEMENT SUR VOS ÉCRANS

STE GEN' EN 1 CLIC sur www.sgdb91.com

Après 15 années de bons et loyaux services, le temps du relooking complet est arrivé pour le site de la ville : www.sgdb91.com. Plus que le look, c'est tout le fonctionnement qui a été repensé. Avec un seul objectif : offrir toujours plus de services aux Génovéfains.

Prendre rendez-vous pour un passeport, pré-remplir des formulaires, feuilleter le magazine municipal, s'inscrire sur les listes électorales, réserver une place de spectacle, se tenir informé des nombreux événements organisés dans la ville, tous les services municipaux y seront représentés.

En travaillant à ce vaste projet de « transformation numérique », la Municipalité veut améliorer la qualité de ses services et accompagner au plus près les Génovéfains dans leur quotidien grâce à l'Espace Citoyen.

Avec un profil personnalisé, tous les Génovéfains pourront bénéficier d'un espace de stockage pour ranger numériquement des pièces justificatives par exemple et ainsi diminuer la production de documents pour

certaines procédures administratives. Avec ce nouvel « outil », la ville se dote d'un site moderne et dynamique... un site « made in Ste Gen ».

NOUVEAU LOOK

Place aux photos ! La nouvelle page d'accueil se veut plus lisible, avec une grande part faite aux visuels. Dès votre arrivée sur le site, vous pourrez donc avoir un aperçu des dernières actualités, des prochains événements, mais aussi accéder à tous vos services en ligne, aux annuaires ou encore à toute la galerie photos.

NOUVEAUX SERVICES

Avec le lancement du nouveau site, ce sont tous vos services en ligne qui vont être amenés à évoluer. Dès le mois de septembre, vous pourrez réaliser toutes vos démarches d'Etat Civil en

ligne, comme c'est déjà le cas des démarches relatives au scolaire et périscolaire depuis le mois de janvier 2016. Mais pas seulement : acheter les places des spectacles de la saison culturelle, demander une benne... et pourquoi pas s'inscrire à la brocante ! La quasi-totalité de vos démarches sera amenée, progressivement, à devenir accessible depuis le site, donc 24h/24 et 7 jours/7.

Le nouvel Espace Citoyen viendra compléter l'actuel Espace Familles. En créant votre compte (avec un identifiant et un mot de passe), vous aurez la possibilité d'accéder à toutes les démarches en ligne, stocker vos documents dans votre coffre-fort, pour ne pas les renvoyer à chaque nouvelle demande, et conserver un historique et un suivi. Ceux qui ne souhaitent pas



s'inscrire pourront, bien sûr, bénéficier de toutes les démarches en ligne mais devront renvoyer leurs documents à chaque fois.

NOUVEAUX ÉCRANS

Parce que les sites Internet ne se consultent pas uniquement depuis un ordinateur, celui-ci s'adaptera automatiquement à tous vos écrans : tablettes et smartphones vous permettront donc de naviguer sans rien perdre de l'information ou du design du nouveau site.

NOUVEAU CONTENU

Toutes les infos, ou presque, relatives à la vie génovéfaine seront accessibles rapidement et intuitivement. Associations, commerces, grands projets, rencontrer vos élus, chercher un gymnase, s'inscrire sur les listes électorales... Bref, www.sgdb91.com, c'est tout Ste Gen, dans votre poche.

NOUVELLE CARTE

Dès la page d'accueil, vous pourrez accéder à la nouvelle carte interactive. Tous les points d'intérêts génovéfains y seront placés, et, pour faciliter vos recherches, classés par catégorie. Services municipaux, écoles, lieux sportifs, parcs et bien d'autres encore...

MADE IN STE GEN

C'est la touche génovéfaine. Parce qu'à Sainte-Geneviève, on a ce petit je-ne-sais-quoi en plus, la rubrique « Made in Ste Gen », c'est à la fois des vidéos, des articles d'actualités, des projets ou même des témoignages qui font notre identité à tous.

3 questions à Jean-Pierre Vimard

Conseiller municipal en charge de la simplification et de la modernisation administrative et du développement de la e-administration

Votre Ville : La fin de l'année 2016 marque un tournant numérique pour la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, pourquoi ce changement ?

Jean-Pierre Vimard : En tant qu'élu au Conseil municipal, je suis parfois interpellé par les Génovéfains sur les sujets du numérique. Les habitants de la ville sont très demandeurs d'un outil plus facile.

Les modes de vie ont énormément évolué ces dernières années, Internet est partout, il accompagne le quotidien de chacun dans toutes ses démarches, y compris administratives. Nous avons travaillé à répondre à une évolution de nos sociétés modernes et toujours plus connectées.

VV : En tant que spécialiste de cette question, vous avez beaucoup œuvré à la refonte du site Internet de la ville. Comment l'avez-vous pensé ?

JPV : Ce chantier numérique s'est organisé en plusieurs étapes. La priorité étant la mise en ligne de l'Espace Famille dès le 12 janvier dernier. Il s'agit, avec ce nouvel outil, de permettre l'inscription des enfants aux activités péri et extrascolaires sur le web

de manière complètement dématérialisée, sans feuilles d'inscription ni Génopass. Dans un second temps, au cours du premier semestre 2016, le nouveau site de la ville sera mis en ligne.

Ce site est « mobile first », c'est-à-dire qu'il est compatible comme une application au format des tablettes et smartphones. Complètement repensé, le site permet d'accéder à une multitude de services pour faciliter le quotidien des Génovéfains.

VV : A quoi ressemblera ce tout nouveau site Internet ?

JPV : Nous avons voulu créer un contenu à l'image de notre ville, actuel. Il s'agit de moderniser nos services et répondre à de nouveaux besoins. Les Génovéfains veulent pouvoir accéder au site de leur ville à tout moment et partout : au travail, dans les transports, via leur ordinateur, leurs tablettes ou même leurs smartphones.

Avec la mise en place de ce nouveau site, nous proposons « Ste Gen' en 1 clic », une sorte de « mairie en ligne » avec des services accessibles à tous, partout et à toute



heure. A terme, les Génovéfains pourront réserver les activités de leurs enfants mais aussi acheter des places de spectacles, faire des démarches administratives avec l'Espace Citoyen, ils pourront consulter ou mettre des petites annonces.

Par ailleurs, ce site se veut à l'image de la ville : dynamique et innovant. Par exemple, grâce à l'actualité et la vidéo, les habitants seront informés de tout ce qui se passe dans la ville. Une carte interactive localisera les équipements sportifs, culturels et les points d'intérêts comme le cimetière russe qui attire chaque année de nombreux visiteurs.»



Ya Leyli

L'Ensemble Il Festino

Fabrice Luchini 6 mai

Lola Blau

Le Cercle des Illusionnistes

Oxmo Puccino
Des souris et des hommes
Les Innocents
Erik Truffaz Quartet
Elie Semoun
Alex Vizorek
Soy de Cuba
...

Saison culturelle
- 2016/2017 -

NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Convivialité, variété, curiosité... Qualité !

À l'heure où les baisses des dotations financières de l'Etat nous invitent en permanence à repenser les politiques municipales, la ville de Sainte Geneviève a fait le choix de promouvoir une programmation culturelle de qualité car la culture ne peut pas être une simple variable d'ajustement budgétaire. C'est pourquoi, la programmation culturelle 2016/2017 vous propose un panel de spectacles éclectiques et qui peuvent intéresser le plus grand nombre : jazz, musique baroque, pop, musique orientale, rap, théâtre, humour, salsa, danses urbaines, comédie musicale... Une programmation libre et belle de toutes les expressions. Les Innocents, Oxmo Puccino ou encore Elie Semoun, autant d'artistes et de références qui habiteront les scènes de Ste Geneviève pour le bonheur du plus grand nombre d'entre vous. Et sans plus tarder, réservez vos 3 et 4 septembre pour venir à la Fête des Associations et acheter vos places de spectacles sur le stand de la ville. On vous y attend nombreux. Bonne saison à toutes et tous !

SPECTACLE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Le Porteur d'histoire

Samedi 15 octobre 2016
à 20h30 - salle Gérard Philipe

ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION
(contremarque à retirer au service culturel, salle Gérard Philipe)

L'Ensemble Il Festino

Dimanche 13 novembre 2016
11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF C

Oxmo Puccino

Samedi 26 novembre 2016
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

Des souris et des hommes

Vendredi 2 décembre 2016
20H30 - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF B

Ya Leyli

Dimanche 4 décembre 2016
11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF C

Les Innocents

Samedi 10 décembre 2016
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

Fabrice Luchini & moi

Vendredi 13 janvier 2017
20H30 - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF B

Elie Semoun

Samedi 25 février 2017
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

Emmanuelle Bertrand, Christophe Malavoy

Dimanche 26 février 2017
11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF C

Le Cercle des Illusionnistes

Samedi 4 mars 2017
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

L'Ensemble A2 Violes Esgales

Dimanche 19 mars 2017
11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF C

Erik Truffaz Quartet

Samedi 25 mars 2017
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

Alex Vizorek

Samedi 22 avril 2017
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF B

New, la comédie musicale improvisée

Vendredi 28 avril 2017
20H30 - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF B

Soy de Cuba

Samedi 13 mai 2017
16H ET 20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPPE - TARIF A

Lola Blau

Dimanche 14 mai 2017
11H - AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV - TARIF C

Nouveau

RÉSERVEZ

VOS SPECTACLES EN LIGNE DÈS LE 5 SEPTEMBRE

Avis aux internautes-amateurs-spectateurs de la programmation culturelle de Ste Geneviève, dès le 5 septembre 2016, vous pourrez réserver vos spectacles en ligne. En vous connectant sur le nouveau site de la ville, quelques clics suffiront pour accéder à la billetterie et acheter vos tickets d'entrée aux spectacles organisés par la ville à la salle Gérard Philipe ou au centre artistique R. Noreev.

En un 1^{er} clic vous vous identifierez et créerez un code d'accès valable pour tous vos achats futurs. En un 2^e clic, vous sélectionnerez, par salle ou par date, les manifestations que vous souhaitez réserver. Avec le 3^e clic, vous indiquerez le nombre de places souhaitées. Le prix se calculera alors automatiquement. Le 4^e clic vous invitera à saisir vos coordonnées avant d'entrer dans l'espace de paiement sécurisé par carte bancaire. Un dernier clic pour valider votre commande. Et voilà, un mail vous sera adressé confirmant votre achat.

Vos places seront à retirer au service Culturel (localisé depuis mai 2016 à la salle Gérard Philipe) aux horaires habituels ou le soir de la représentation de 18h30 à 20h15. Attention : les spectateurs bénéficiant d'un tarif réduit devront présenter un justificatif. Et pour ceux qui préfèrent continuer à venir acheter leurs places directement au service Culturel, pas de problème. Le service vous accueillera aux horaires suivants :
Mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Vendredi de 10h à 14h
Samedi de 9h30 à 12h
Les soirs de spectacles de 18h30 à 20h15

La vente des billets des spectacles débutera dès les 3 et 4 septembre, sur le stand de la ville à la Fête des associations, puis, dès le 6 septembre, au service culturel aux horaires ci-dessus. De septembre à décembre, des créneaux supplémentaires seront proposés aux Génoméens pour acheter des billets au guichet du service Culturel. Ces nouveaux horaires seront communiqués dans le Sortir qui paraîtra à la rentrée.

+ d'infos

Service Culturel

Salle Gérard Philipe

☎ 01 69 51 51 31

Tarif A : plein tarif 16€, tarif réduit * 13€, tarif « extérieurs » 20€ | Tarif B : plein tarif 12€, tarif réduit* 9€, tarif « extérieurs » 20€ | Tarif auditorium : plein tarif : 8€ ; tarif réduit* : 6€ ; tarif « extérieurs » : 10€
* génovéens retraités, chômeurs, étudiants, - 16 ans

Les Génomidays vous accueillent en famille du 19 au 23 juillet et du 23 au 27 août 2016 au Parc Pierre.

Pour participer aux nombreuses animations libres, gratuites et ouvertes à tous, il suffit de retirer son pass'port au point Accueil. Il vous permettra de bénéficier du prêt gratuit de matériel sportif.

Nouveau

Ces deux semaines d'animation vous « appartiennent », nous vous donnons la possibilité de faire évoluer cet événement génovéfain à travers, l'échange, le partage et la cohésion. « L'Espace des parents et bons plans » sera animé de 15h à 18h. Merci de vous adresser à l'accueil auprès de l'animateur (trice) afin de faire connaître vos talents, passions et savoir-faire en fonction des thèmes donnés dans la programmation.

19 > 23 JUILLET 2016

23 > 27 AOÛT

**PARC PIERRE
14H30 > 19H**

Les Génomidays

2 SEMAINES D'ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUTE LA FAMILLE

ESPACE DES PARENTS ET DES BONS PLANS

Venez discuter de vos passions,
partager vos expériences...

Mardi 19 juillet et vendredi 26 août
Echanges de recettes de cuisine

Mercredi 20 juillet et samedi 27 août
La récup' : une seconde vie à vos objets

Jeudi 21 juillet et jeudi 25 août
Les voyages, le tourisme

Vendredi 22 juillet et mardi 23 août
Les sorties familiales

Samedi 23 juillet et mercredi 24 août
Le bien-être



Activités FAMILY'SPORT

Chaque jour, parents et enfants pourront participer ENSEMBLE à la même activité. Entre affrontement et entraide, les activités de FAMILY'SPORT auront toujours le même mot d'ordre :

FAIRE ENSEMBLE

ARÉNA

Des parcours aventure et des jeux sportifs pour tous. Prêt de matériel.

L'ÉTANG

Un coin de lecture, de jeux, un espace de relaxation ouvert à tous.

PLACE DU CHÂTEAU

Un espace d'accueil central d'animations sportives et culturelles et de loisirs ouvert à tous.

FERME AUX ANIMAUX

Visite pédagogique
du mardi 19 au vendredi 22 juillet

🕒 14h30 > 17h

ALLÉE D'HONNEUR

On y découvre des activités sportives, culturelles, de loisirs et de jardinage pour les petits, les grands et leurs parents.

STADIUM

Des activités sportives pour tous.
Prêt de matériel.

LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ
DES PARENTS DANS LE VILLAGE.



TRADI-ART
PRODUCTION

Merci aux entreprises partenaires

Mardi 19 juillet

Inauguration
Cérémonie d'ouverture ⌚ 14h15

PLACE DU CHÂTEAU
Jeux en bois (Ludothèque)
Goûter géant ⌚ 16h30

ALLÉE D'HONNEUR
Parc éveil (2 à 5 ans)
Parcours aventure
Tricycle et kart à Pédale
Initiation baby foot ⌚ 17h30 à 19h
Mölkky et slack-line

Atelier Créatif
Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité
Baby foot géant
Venez jouer en famille

ARÉNA
Echasses urbaines et chaussures Tramp it (formule sport)
Scratch Ball et swingball

Parcours d'obstacles
Enfants accompagnés des parents ou membre de la famille
Parcours motricité (2-5 ans)
Avec la participation des parents

STADIUM
Badminton et tennis de table
Remise en forme
Kinball
Pony (2-5 ans)
Déplacez vous avec des ballons sauteurs

L'ÉTANG
Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30 (Espace Environnement)
Lecture et jeux ⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)

Mercredi 20 juillet

PLACE DU CHÂTEAU
Jeu de construction Kapla
Les moins de 4 ans doivent rester sous la responsabilité des parents
Jeux en bois (Ludothèque)
Lecture et jeux sur tablette numérique ⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)

ALLÉE D'HONNEUR
Parc éveil (2 à 5 ans)
Parcours aventure

Tricycle et kart à pédale
Baby foot ⌚ 17h30 à 19h

Mölkky
Atelier créatif
Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité
Tennis de table
Enfants et parents s'affrontent en double

ARÉNA
Recyclerie sportive
Apprenez à réparer vos vélos, roller, trottinette et skate

Atelier Vélo école - Mobilité active
Apprendre à faire du vélo (ouvert à tous)

Pony (2-5 ans)
Déplacez vous avec des ballons sauteurs

Tchoukball et scratchBall

STADIUM
Poule Renard Vipère
Tir à l'arc
Parcours motricité (2-5 ans)

Badminton
Remise en forme
Grand jeu
Utilisez la tête et les jambes pour avancer
Défi parents
Jeu de relais en famille

L'ÉTANG
Recyclerie sportive
Apprenez à réparer vos vélos, roller, trottinette et skate
Collecte de matériel sportif
Déposez votre matériel sportif que vous n'utilisez plus
Stand
Exposition de matériel transformé à base de déchets sportifs

Jeudi 21 juillet

PLACE DU CHÂTEAU
Jeux en bois (Ludothèque)
Step

ALLÉE D'HONNEUR
Parc éveil (2 à 5 ans)
Parcours aventure
Tricycle et kart à pédale
Initiation baby foot ⌚ 17h30 à 19h
Mölkky et slack-line

Atelier créatif
Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité
Tir à l'arc

ARÉNA
Parcours d'obstacles
Swingball
Tennis de table

Parcours motricité (2-5 ans)
Avec la participation des parents

STADIUM
Mur d'escalade
Tri'grimpe
Jeu du tri sélectif en escaladant
Jeu du handobstacle
Echasses (2-5 ans)

Badminton
Remise en forme
Bumball

L'ÉTANG
Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30 (Espace Environnement)
Lecture et jeux ⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)

Vendredi 22 juillet

PLACE DU CHÂTEAU
Jeux en bois (Ludothèque)
Lecture et jeux sur tablette numérique ⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)

ALLÉE D'HONNEUR
Parc éveil (2 à 5 ans)
Parcours aventure
Tricycle et kart à pédale

Initiation baby foot ⌚ 17h30 à 19h
Mölkky et slack-line

Atelier Créatif
Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité

ARÉNA
Step et slack-line
Scratch Ball et tennis de table
Jeu du handobstacle
Venez essayer une nouvelle forme du chat ballon en équipe

STADIUM
Badminton
Remise en forme

TchoukBall

Parcours motricité (2 à 5 ans)

Bubble foot
Chacun dans sa bulle, participez à une course d'obstacle en famille
Défi parents
Venez participer à de nombreux jeux de coopération en famille.

L'ÉTANG
Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30 (Espace Environnement)

Samedi 23 juillet

PLACE DU CHÂTEAU
Le manipuloparc
Parc d'attraction pour marionnettes. C'est l'occasion de manipuler tout en jouant dans un esprit ludique et de découverte des arts de la marionnette
Jeux en bois (Ludothèque)
Step

ALLÉE D'HONNEUR
Parc éveil (2 à 5 ans)
Parcours aventure
Tricycle et kart à Pédale
Initiation baby foot ⌚ 17h30 à 19h
Mölkky et slack-line

Atelier créatif
Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité
Tennis de table

ARÉNA
Echasses urbaines et chaussures Tramp it (formule sport)
Scratch Ball et swingball
Défi parents

Parcours d'obstacles
Enfants accompagnés des parents ou membre de la famille
Parcours motricité (2-5 ans)
Avec la participation des parents

STADIUM
Saint Gen' Soccer Tour
Badminton
Remise en forme
Tir à l'arc

Mardi 23 août

PLACE DU CHÂTEAU

Zumba ⌚ 15h30 à 16h
et 17h à 17h30



Grand jeu

Utilisez la tête et les jambes pour avancer

ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Tricycle et Kart à Pédale

Baby foot et mölkky

Tennis de table



ARÉNA

Scratch Ball et swingball

Parcours d'obstacles



Parcours motricité (2-5 ans)
Avec la participation des parents

Atelier créatif

Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité

STADIUM

PowerWave - crossFit

Badminton et tir à l'arc

Jeu Poule Renard Vipère

Parcours motricité (2-5 ans)

Défi parents

Jeu de relais en famille



L'ÉTANG

Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30
(Espace Environnement)

Lecture et jeux ⌚ 15h30 à 18h
(Médiathèques)

Mercredi 24 août

PLACE DU CHÂTEAU

Jeu de construction Kapla
Les moins de 4 ans doivent rester sous la responsabilité des parents

Lecture et jeux sur tablette numérique
⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)

ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Tricycle et kart à pédale

Baby foot et mölkky

Tir à l'arc



ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Tricycle et kart à pédale

Baby foot et mölkky

Atelier créatif

Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité

Jeudi 25 août

PLACE DU CHÂTEAU

Zumba ⌚ 15h30 à 16h
et 17h à 17h30



Grand jeu

Utilisez la tête et les jambes pour avancer

ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Tricycle et kart à pédale

Baby foot et mölkky

Atelier créatif

Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité



ARÉNA

Slack-line et swingball



Jeu du handobstacle

Venez essayer une nouvelle forme du chat ballon en équipe

Défi parents

Jeu de relais en famille

Grand jeu

Utilisez la tête et les jambes pour avancer

STADIUM

PowerWave - crossFit

Badminton et tennis de table

Jeu Poule Renard Vipère

Echasses (2-5 ans)

Pony (2-5 ans)

Déplacez vous avec des ballons sauteurs



Défi parents

Jeu de relais en famille

Atelier créatif

Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité

L'ÉTANG

Danse ⌚ 15h30 à 16h

Création de la chorégraphie des Génolids



Danse en famille ⌚ 17h à 17h30

ARÉNA

Mini-blocs et parcours aventure



Tir à l'arc et slack-line

ScratchBall et swingball

STADIUM

Badminton et tennis de table

Echasses (2-5 ans)

Défi parents

Jeu de relais en famille

Remise en forme



L'ÉTANG

Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30
(Espace Environnement)

Lecture et jeux ⌚ 15h30 à 18h
(Médiathèques)

Vendredi 26 août

PLACE DU CHÂTEAU

Lecture et jeux sur tablette numérique
⌚ 15h30 à 18h (Médiathèques)



Atelier créatif

Astuces de récup' ⌚ 17h30 à 19h
Présence d'un adulte obligatoire pour participer à l'activité

ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Tricycle et kart à pédale

Baby foot et mölkky

Danse ⌚ 15h30 à 16h



ARÉNA

Swingball et tir à l'arc

Parcours d'obstacles

Enfants accompagnés des parents ou membre de la famille

Parcours motricité (2-5 ans)

Avec la participation des parents

Défi parents

Jeu de relais en famille

STADIUM

Parcours motricité (2-5 ans)

Badminton



Bubble foot

Chacun dans sa bulle, participez à une course d'obstacle en famille

Remise en forme

Grand jeu

Utilisez la tête et les jambes pour avancer

L'ÉTANG

Fresque fleurie ⌚ 14h30 à 16h30
(Espace Environnement)

Fitness ⌚ 17h à 18h

Samedi 27 août

PLACE DU CHÂTEAU

Cérémonie de clôture

Goûter géant ⌚ 16h30

Génoboum ⌚ 17h30

ALLÉE D'HONNEUR

Parc éveil (2 à 5 ans)

Parcours aventure

Kart à pédale

Baby foot et mölkky

Tennis de table



Tir à l'arc

ARÉNA

Echasses (2-5 ans)

Recyclerie sportive

Apprenez à réparer vos vélos, roller, trottinette et skate

Atelier Vélo école - Mobilité active

Apprendre à faire du vélo (ouvert à tous)



Scratch Ball et swingball

Parcours d'obstacles

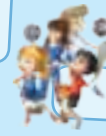
Enfants accompagnés des parents ou membre de la famille

STADIUM

Saint Gen'Soccer Tour

Zumba ⌚ 15h30 à 16h

Tchoukball et Badminton



COMMÉMORATIONS DU VENDREDI 27 MAI 2016

Deux rendez-vous avec l'Histoire



C'est une double commémoration qui s'est déroulée le vendredi 27 mai à Sainte-Geneviève-des-Bois. Cérémonie de la Journée nationale de la Résistance tout d'abord puis cérémonie commémorative du 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun. Le maître de cérémonie, M. Dain, président de l'Union Local des Anciens Combattants a débuté cette commémoration. M. Frédéric Petitta, Conseiller départemental, a lu le message de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la mémoire auprès du Ministre de la Défense, rappelant qu'un certain 27 mai 1943 était organisée la première réunion du Conseil National de la Résistance. Cette cérémonie était suivie par la commémoration du centenaire de la Bataille de Verdun. Le 21 février 1916, débutait l'une des plus grandes batailles de l'Histoire qui a duré 300 jours et 300 nuits et vu 160 000 français succombés. Une double commémoration pour ne jamais oublier que notre continent fut au long du XX^{ème} siècle le terrain de guerres fratricides entre Français et Allemands et que l'Union européenne aura permis que notre continent ne connaisse plus cette barbarie.

APPEL DU 18 JUIN

Pour ne jamais oublier l'appel à la Résistance



76^{ème} anniversaire placé sous le signe de l'émotion en présence de la Municipalité autour des associations d'anciens combattants. L'occasion pour Olivier Léonhardt de rappeler l'importance de

défendre aujourd'hui, comme hier, les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

+ d'infos

Union Locale des associations d'Anciens Combattants de Sainte-Geneviève-des-Bois
144, rue de la Concorde - Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 04 28 09

Les distributeurs du Votre Ville en fête

Jeudi 16 juin, la Municipalité avait invité les distributeurs du journal Votre Ville pour les remercier de leur investissement bénévole au service des Génovéfains. 7 fois par an, ils arpentent toutes les rues de notre ville pour distribuer le journal municipal. Qu'ils couvrent un petit ou un grand secteur, le dévouement et l'engagement pour la ville sont chevillés au corps. Ancré en eux tel un devoir, une responsabilité. C'était donc bien normal que la ville leur rende hommage à travers une belle journée festive, agrémentée de chansons, de rires, de danses, de jeux et d'un délicieux buffet. Encore Merci à tous ces valeureux Génovéfains, ambassadeurs du bien vivre à Ste Geneviève.



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES DISTRIBUTEURS

Et si vous voulez rejoindre la grande famille des distributeurs, n'hésitez pas à contacter le service Communication / Événementiel. Juste pour distribuer une rue ou plus si vous aimez marcher en ville, il n'y a pas d'âge pour être un distributeur du Votre Ville.

+ d'infos

☎ 01 69 46 80 06

Fête de la musique

Le programme riche et festif a ensoleillé cette célébration de la Fête de la Musique où la grisaille s'était invitée. Pour cette journée du 21 juin, les douces voix de la chorale de « La Cavatine » ont investi le hall de la salle Gérard Philipe pour le plus grand bonheur des spectateurs. Le conservatoire Rudolf Noureev proposait un spectacle intitulé : « Italie, la force d'un destin », un spectacle créé par les artistes du conservatoire mêlant « Commedia dell'Arte » et cinéma italien. La terrasse du bar le Tapis Vert accueillait les amateurs de variétés françaises avec le groupe « Visite Guidée ».



Les CE1 de l'école J. Jaurès visitent la mairie

Jeudi 26 mai, des CE1 de l'école Jean Jaurès sont venus visiter l'Hôtel de ville. L'occasion de rencontrer et de poser une multitude de questions au Maire, Olivier Léonhardt, dans la salle du Conseil municipal, où chacun a pu s'asseoir aux mêmes places que les conseillers municipaux et comprendre leur rôle.



Accueil des nouveaux habitants

Le 11 juin dernier, les nouveaux Génovéfains ont participé à une matinée toute spéciale : échanges conviviaux autour d'un café, puis visite guidée de la ville animée par Olivier Léonhardt, et enfin séance de questions/réponses dans la salle du Conseil municipal. Une découverte de Sainte Geneviève et de ses élus, en toute simplicité.



NOUVEAU

UNE VISITE DE LA VILLE EN VÉLO

Pour la première fois, les Génovéfains volontaires pouvaient faire la visite de la ville en vélo. Organisée par Isabelle Huon, conseillère municipale chargée des circulations douces, la visite avait lieu en même temps que la visite en bus et a permis à un seul nouvel habitant courageux de parcourir autrement les rues de sa ville. Avis aux prochains amateurs pour la cérémonie d'accueil prévue en décembre. Qui sait si le soleil ne sera pas plus fidèle au rendez-vous qu'en juin !

+ d'infos

Service Événementiel
☎ 01 69 46 81 09/80 07



LA FÊTE DES MÔMES 2016

Même sous un temps pluvieux, c'était un week-end heureux !

Les 11 et 12 juin derniers, les enfants de la ville et leurs parents ont bravé la météo pour fêter comme chaque année le bonheur d'être un môme à Sainte-Geneviève. Manèges, conteurs, personnages hauts en couleurs et hauts sur échasses, sacs de pomme de terre musiciens, et bien d'autres surprises, le Parc Pierre s'est transformé en un pays de toutes les merveilles, le temps d'un week-end pour les petits comme pour les plus grands.

La Municipalité tient à associer et à remercier tous ses partenaires à la réussite de cette belle fête :

l'ensemble des services municipaux : les accueils de loisirs, les clubs juniors, les Services Techniques et Environnement, le service Jeunesse, le service des Sports, le service Communication et le service pilote de la fête : le service Culturel. Egalement, les médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération, les Structures Sonores Baschet, Profil Evasion, les Globos, le Secours Populaire, la MJC, le Réseau d'Echanges Réciproques et de Savoirs, les Jeunes Sapeurs Pompiers, Une Abeille sur le Toit, le Conseil des Sages, le Reflet du Val d'Orge, Atalante, le Cinéma des 4 Perrays, le camion Midi à 14 Heures, Yvon et son Coffee's Trip.





TRADI-ART
PROMOTION



Merci aux entreprises partenaires



SGS FOOT

Le foot se conjugue aussi au féminin

Il y a du nouveau pour la rentrée au sein de SGS Foot ! En effet, dès septembre, le club sera doté d'une équipe 100 % féminine. Motivés par l'envie d'ouvrir encore plus ce sport à la gent féminine, les dirigeants de SGS Foot ont organisé le 14 mai et le 1^{er} juin derniers, deux journées portes ouvertes destinées aux filles.

L'objectif est de constituer pour la rentrée prochaine un groupe d'au moins 18 filles pour avoir enfin un maillot SGS Foot porté au féminin pluriel.

Pour les filles intéressées par ce projet, rendez-vous est donné les 3 et 4 septembre prochains au stand de SGS Foot durant la Fête des Associations, devant la salle Gérard Philipe.

+ d'infos

Karine Lefort

☎ 06 30 37 01 56

SGS PÉTANQUE

Tu tires ou tu pointes



SGS Pétanque accueille le Championnat Départemental de Doublette, le week-end du 27 et 28 août. A cette occasion, des animations, buvette et restauration vous seront proposées. Un véritable moment de convivialité et de compétition à partager au parc Pablo Neruda.

+ d'infos

SGS Pétanque

Président : Manuel Antunes

☎ 06 52 37 04 51 / 01 69 51 19 09



Photos : © J-G Camenen, T Le-bal'h, M. Martignon pour SGS RUGBY

SGS RUGBY

Le tournoi Papa Alex fête 10 années de rugby

Le 15 mai dernier, c'est sous une météo plutôt clémentine que la dixième édition du Tournoi Papa Alex se tenait.



Comme chaque année depuis une décennie déjà, les amateurs de rugby étaient encore très nombreux à répondre présents pour cette rencontre du tournoi Papa Alex organisée par SGS Rugby. Ce tournoi, au nom peu commun, a été créé il y a dix ans en l'honneur de Papa Alex, un bénévole emblématique du club à qui, les membres de SGS Rugby rendent hommage chaque année.

L'événement devenu incontournable a rassemblé pour sa dixième édition 12 clubs de Rugby venus de toute la France, 52 équipes et près de 900 joueurs âgés de 5 à 13 ans. « Pour les dix ans du tournoi nous avons réussi à organiser encore une fois une belle rencontre, confie Michel Bogalho, responsable de l'école de Rugby. Nous avons envoyé



10 000 mails, mobilisé 105 bénévoles de tous âges et fourni près de 350 kilos de frites ! »

Le Trophée Papa Alex-Meilleur club a été remporté ex aequo par MLSPG 78 et SGS Rugby. Le trophée du Fair-play remis au club de Chamailières-Beaumont. Engerrand Piazza et Noa Sanchez, du Club de Mantes-Limay, ont été récompensés des trophées du plus jeune joueur et de la plus jeune joueuse. Et

personne n'a été oublié car à l'issue de cette belle journée de Rugby, chacun des participants est reparti avec une médaille et déjà en tête l'envie de revenir l'année prochaine.

Bravo à tous les bénévoles et organisateurs pour cette belle réussite !

+ d'infos

SGS Rugby

bogalho@free.fr

www.sgsrugby.fr

SGS BOXE

Antoine Duchaussoy part à la conquête des Etats-Unis

Antoine Duchaussoy, jeune boxeur licencié à SGS Boxe va se souvenir longtemps de cet été 2016. En effet, il risque, en quelques semaines, de décrocher son bac au lycée Einstein, d'obtenir son permis de conduire et partir pour la première fois de sa vie aux Etats-Unis pour participer au Ringside World Championship au Kansas.

Cette compétition, équivalent d'un championnat du monde des clubs, est souvent la dernière compétition amateur avant de devenir professionnel. Selon le tirage au sort, Antoine affrontera 3 ou 4

adversaires en quelques jours. Ce champion de France 2014/2015, dans la catégorie moins de 49kg en boxe anglaise, a décroché son ticket pour ce tournoi prestigieux en emportant aussi le tournoi des Vikings, fin 2015 en Normandie.

Son objectif ? Ramener la ceinture, tout simplement ! *« C'est un objectif très dur car les autres boxeurs sont là-bas pour se faire remarquer et les plus grands boxeurs ont remporté ce championnat. ».*

Après le tournoi, quelle que soit l'issue de la com-



pétition, sa famille lui offrira une semaine à New York, car Antoine a eu 18 ans le 25 mai dernier. Comme aurait pu le chanter Sinatra : « 2016 was a very good year ! ». Bonne chance Antoine. Sainte Geneviève est avec toi !

+ d'infos

Président de la section Boxe anglaise : Claude Simon
☎ 06 76 87 91 54

CONSEIL DES SAGES

Pour booster sa mémoire et donner du peps à ses neurones



Vous avez l'impression que votre mémoire vous fait défaut, que vous oubliez les noms de votre entourage, vous ne savez plus où vous avez mis vos clés, le Conseil des Sages, en partenariat avec le CCAS (centre communal d'action sociale) et le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) met en place un atelier "Mémoire".

Cet atelier permet de stimuler les fonctions cognitives, se divertir et reprendre confiance en soi. Basé sur des exercices attractifs, il sollicite la mémoire à l'aide de repères, d'associations d'idées, de stimulations,

Une réunion de présentation, ouverte aux Génoméfains de plus de 60 ans, aura lieu le jeudi 22 septembre 2016 de 10h à 12h. Elle sera suivie de 11 séances de 2h pouvant réunir 15 personnes, les jeudis 29 septembre; 6 et 13 octobre; 3, 10, 17, 24 novembre, 1, 8, 15 décembre et 5 janvier de 10h à 12h à la Maison des Services publics, 5/7 avenue du Canal. A noter que la séance du 29 septembre durera 3h, de 9h à 12h, pour un entretien de 10 minutes par personne.

La participation financière à ces ateliers est de 20 € environ en fonction du nombre de participants. Les inscriptions s'effectueront lors de la séance de présentation du 22 septembre.

+ d'infos

Conseil des Sages
Alain Leblanc
☎ 06 77 99 41 54
alain.leblanc@orange.fr



UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE STE GENEVIÈVE

Un Génoméfain vainqueur du Grand Prix du Conseil Municipal



L'Union Vélocipédique organisait le 16 mai dernier la course cycliste du grand prix du Conseil Municipal - Souvenir Jacques Brulard, en l'honneur de l'ancien, président. Cette course de 73 kilomètres au départ de l'avenue de la Grande Charmille du Parc aux abords de l'Hôtel de Ville a été gagnée par un Génoméfain. Bruno Counarie est arrivé en tête et remporte la première place.



+ d'infos

Union Vélocipédique
Président : Gérard Frébault
☎ 06 20 37 05 94

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2016

À la rencontre de Sainte Geneviève

La 33^{ème} édition des Journées du Patrimoine se tiendra les 17 et 18 septembre prochains. Placé cette année, sous le thème « Patrimoine et Citoyenneté », cet événement offre au public l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les richesses architecturales et historiques de nos villes et donc, de la nôtre.

Dans le cadre de ces journées, l'association « les Amis de l'Histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois » vous invite à profiter des visites guidées qu'elle organise.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Visites guidées :

Maison russe (14h et 16h)

Nécropole russe (10h, 14h et 16h)

Site du Perray-Vaucluse (14h30)

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Visites guidées :

Nécropole russe (10h, 14h et 16h)

Site du Perray-Vaucluse (14h30)

Contact et inscription

Georges Lelu

☎ 01 69 04 22 01 / 06 50 46 49 74

georges.lelu91@free.fr



KRAKEN BOXING CLUB

De très bons résultats en Coupe de France



Le 21 mai dernier se déroulait à Melun, l'Open Coupe de France de Kick Boxing.

Le jeune club de la ville s'est illustré notamment avec la victoire de Valentin Obry contre Moïse Meledje dans la catégorie moins de 69 kg. Le Kick Boxing est un sport de combat où l'on utilise ses mains et ses pieds. Ce jeune lycéen s'est inscrit l'année dernière au club, lors de la Fête des Associations et enchaîne depuis les victoires.

Cette victoire en Coupe de France est la consécration après celles au tournoi des U15 et de Corbeil-Essonnes. Valentin n'a connu qu'une défaite cette saison. « Je veux remercier mes entraîneurs Séverine, Marc, Adrien, Nicolas et Caro. Le Kraken Boxing Club est un club spécial, très familial, où tout le monde se serre les coudes. ».

Un club mixte qui a participé à la première compétition d'Aérokick Music Form à Montmorency le 12 juin dernier et décroché la seconde place. C'était l'unique équipe mixte de la compétition. Un beau résultat, pour ce club qui porte haut les couleurs de notre ville !

+ d'infos

Séverine Buisson

☎ 06 08 30 09 10

kraken.boxingclub@gmail.com

EUROPAFEST 2016

Sainte Geneviève fête l'Europe à Obertshausen



Dans le cadre de son jumelage avec la ville allemande d'Obertshausen, la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'association de Jumelage Agora International, se sont rendues les 4 et 5 juin derniers, à la fête de l'Europe EUROPAFEST.

Cet événement traditionnel, organisé chaque année, regroupe plusieurs pays d'Europe autour des valeurs de partage et de fraternité entre les peuples.

En partenariat avec l'association Agora International et le Cercle des amis du Jumelage de SGDB, un chèque de 565 € a été remis à l'association allemande venant en aide aux familles les plus démunies, grâce à la vente de produits du terroir français.

+ d'infos

Agora International

Place Roger Perriaud

☎ 01 69 46 80 06

Découvrir le patrimoine de Cœur d'Essonne Agglomération



La base aérienne 217 ouvre ses portes au public.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, l'Agglomération vous ouvre les portes de la Base aérienne 217. Ces Journées du Patrimoine sont l'occasion pour le public de découvrir ce site exceptionnel.

Cette ancienne base aérienne vaste de 300 hectares et installée sur quatre communes a marqué l'Histoire du territoire

et se prépare à écrire une nouvelle page avec le projet de reconversion en cours.

N'hésitez pas à venir découvrir la Base aérienne 217, de nombreuses surprises vous attendent pendant ces deux journées consacrées au patrimoine.

+ d'infos

Cœur d'Essonne Agglomération

☎ 01 69 72 18 00

JEUX DE PRINTEMPS DE SGS

Du sport pour tous. De la solidarité toujours.



A Sainte Geneviève, au mois de mai, les Jeux de Printemps marquent l'arrivée des beaux jours et soulignent, de par leur succès, l'attachement génovéfain à la solidarité et au vivre ensemble.

La 29^{ème} édition des Jeux de Printemps organisée par Sainte Geneviève Sports le 21 mai dernier a encore une fois été une belle réussite. L'événement a réuni près de 325 participants et 70 accompagnateurs. Cette rencontre devenue incontournable est l'occasion pour des personnes handicapées et des déficients intellectuels de se retrouver pour une compétition autour de 10 disciplines sportives.

Encore une fois, les bénévoles des différentes sections de SGS Sports étaient mobilisés pour faire

de cette journée un beau moment de sport et de convivialité. « *Nous avons pu nous appuyer sur 70 personnes bénévoles* insiste Didier Charrier, l'un des organisateurs des Jeux de Printemps. *Mais nous avons encore pu compter sur nos partenaires, le primeur le Verger de Sainte Geneviève, la crêperie Crep' Show et les cafés Molina.* »

A l'issue de cette journée, Olivier Léonhardt et Jacqueline Diard, Adjointe au maire chargée des Sports, et Frédéric Petitta, conseiller départemental, ont remis à cha-

cun des participants une coupe pour les récompenser de leur participation.

La prochaine édition des Jeux de Printemps fêtera ses 30 ans en 2017. Ne manquez pas ce beau rendez-vous, le samedi 13 mai 2017.

+ d'infos
Didier Charrier
☎ 06 80 65 82 96
charrier.remi@wanadoo.fr

Chantal Dalenne nous reçoit dans le charmant jardin de sa maison dans un quartier paisible de Sainte-Geneviève-des-Bois pour parler de la vie très riche et très agitée de sa mère Simone Thomas, l'héroïne de son livre intitulé : « La lumière descendue dans l'abîme, parcours initiatique d'une jeune résistante » et publié aux éditions L'Harmattan. Dans son ouvrage, Chantal revient sur l'engagement et le courage de cette jeune femme, originaire de Nevers, entrée en résistance à 17 ans, devenue sa maman et dont elle ne savait rien.

« J'ai 62 ans aujourd'hui, confie Chantal, et j'ai appris son passé de résistante il y a une dizaine d'années. A ce moment, ma mère vient d'apprendre qu'elle est atteinte d'un cancer et elle se met à parler. J'ai appris l'existence de Lili, Josette qui étaient quelques-uns de ses pseudos utilisés durant ses années de clandestinité. Je l'ai écoutée et j'ai ressenti chacun de ses chagrins après la mort de camarades ou sa jubilation après une mission réussie, c'était fou je venais de dénouer quelque chose d'énorme et j'ai compris pourquoi j'avais fait l'impasse sur la période 39/45 au Bac ! »

Après le choc, Chantal prend des notes, enregistre, questionne sa maman, se lance dans des travaux de recherches. Au fil des récits, des découvertes et des témoignages, Chantal prend la mesure de l'héroïne que Simone a été. « Maman avait peur de beaucoup de choses. Ses peurs épisodiques étaient un peu irrationnelles. Par exemple, ses mains se mettaient parfois à trembler en prenant le téléphone. Elle avait parfois peur de sortir sans raison. La vérité, c'est que la Résistante qu'elle a été n'avait peur de rien. Avec mon père qui était aussi résistant à ses côtés, elle se jouait des allemands. Elle avait l'art de se déguiser pour passer entre les mailles des filets de la Gestapo alors qu'elle était recherchée dans toute la France. La peur est venue après la guerre. »

Car à la libération, le pire est à venir, les règlements de compte se multiplient et les parents de Chantal échappent de justesse à une tentative d'assassinat. Cette résistante brillante, qui a sillonné l'Hexagone durant le conflit pour transporter des armes, de l'argent, des bijoux, des codes et former les nouvelles recrues, devient après-guerre comptable et cache son passé héroïque. « Pour mes parents, le plus important ce n'était pas la reconnaissance, et ce n'est d'ailleurs pas ce qui les a poussés à s'engager en résistance. Mais maman était frustrée de ne pouvoir évoquer son action en tant que femme. Je lui ai lu le livre, car à 92 ans ses yeux ne le lui permettent plus. Ce récit l'a aidée à se débarrasser de certaines de ses peurs mais surtout je sais que sa fille, avec cet écrit, a rendu justice à la femme résistante qu'elle a été. Et c'est bien là, le plus important. »



RÉSISTANTE ET MÈRE COURAGE

*Chantal Dalenne
raconte Simone*

INFO

ERDF devient Enedis



ERDF, filiale à 100% d'EDF, chargée du réseau de distribution de l'électricité quel que soit le fournisseur d'énergie, est officiellement devenue mardi 31 mai ENEDIS. L'annonce a été faite à l'occasion du Salon des Maires.

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouvel élu

Suite à la démission de Jean Perry, José Pinto Cordeiro est devenu Conseiller municipal de la liste Sainte Geneviève des Bois bleu Marine depuis le Conseil municipal du 31 mai dernier.

Ils se sont implantés

MIMI DÉCO

☎ 06 59 74 01 94
m.mimi.deco@gmail.com



AUTO-ENTREPRENEUR

Mylène Soetinck est une auto-entrepreneuse qui a relevé le défi : créer ses propres décorations pour différents événements. Cette jeune maman vous propose ses réalisations uniques pour les enfants de 0 à 10 ans. « *J'ai toujours aimé les loisirs créatifs. Avec le temps, je me suis intéressée à la décoration plus précisément à l'univers de nos petits bouts de chou.* » Mylène vous propose ainsi des cadeaux originaux pour une naissance, de la décoration personnalisée pour un baptême, un mariage, une baby shower, ou tout simplement une petite touche décorative pour leur petit cocon.

LE GROUPE AUDIKA

61 avenue Gabriel Péri
☎ 01 60 16 17 50



Début mars, le centre Audika a ouvert ses portes sur l'Avenue Gabriel Péri. Premier réseau de centres de correction auditive en France, il met au service de ses clients, un protocole d'appareillage unique et des outils exclusifs pour leur offrir une prestation de proximité, de qualité et de services. Formé à la pointe de la technologie, l'audioprothésiste procède à des tests pour déterminer la perte auditive du malentendant avec le meilleur appareil approprié à la perte auditive. Audika assure ainsi à ses clients un accompagnement haut de gamme, une assistance nationale, un accompagnement tout au long de la vie des appareils, une assurance et des solutions de financement personnalisées.



Service de garde des pharmacies (dimanches et jours fériés)

Dimanche 3 juillet

PHARMACIE DU ROND POINT JEAN
MERMOZ

3 av. Ch. de Gaulle
91220 Brétigny-sur-Orge
☎ 01 69 88 93 13

Dimanche 10 juillet

PHARMACIE SCHMIDLIN

79 av. Gabriel Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 00 20

Jeu 14 juillet

PHARMACIE JAMOIS ALEXANDRE

Cial Carrefour
91620 La Ville du Bois
☎ 01 64 49 72 84

Dimanche 17 juillet

PHARMACIE BEZANGER

15, place Du Marché
91310 Montlhéry
☎ 01 69 01 00 27

Dimanche 24 juillet

PHARMACIE HULIN & PAROSOL

3 boulevard Nélaton
91460 Marcoussis
☎ 01 69 01 04 50

Dimanche 31 juillet

PHARMACIE JAMOIS STÉPHANE

9 av. Régiment Normandie Niémen
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 15 11 84

Dimanche 7 août

PHARMACIE LABRUNE

62 rue de Montlhéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
☎ 01 69 01 07 10

Dimanche 14 août

PHARMACIE LE CHANH TRUC

30 av. de Brétigny
91240 Saint-Michel-sur-Orge
☎ 01 60 15 06 78

Lundi 15 août

PHARMACIE KLEIN

Place Marcel Sembat
91390 Morsang-sur-Orge
☎ 01 69 04 72 93

Dimanche 21 août

PHARMACIE LY

28 rue Hector Berlioz
91240 Saint-Michel-sur-Orge
☎ 01 60 16 15 20

Dimanche 28 août

PHARMACIE MADHAOUI

28 rue de Savigny
91390 Morsang-sur-Orge
☎ 01 69 04 60 20

Dimanche 4 septembre

PHARMACIE MALLET

2 rue Emile Fontaine
91700 Villiers-sur-Orge
☎ 01 60 15 62 09

Dimanche 11 septembre

PHARMACIE MINOSIO

136, route de Corbeil
91360 Villemaison-sur-Orge
☎ 01 69 04 63 03

Dimanche 18 septembre

PHARMACIE SAROT

6, place de la Libération
91360 Villemaison-sur-Orge
☎ 01 69 04 05 15

Dimanche 25 septembre

PHARMACIE PICHEREAU

1, Grande Rue
91620 La Ville du Bois
☎ 01 69 01 06 47

Sous réserve de changement.
A l'heure habituelle de fermeture
des officines, s'adresser au
commissariat de la ville.

En raison des congés d'été des permanenciers, contactez la structure avant de vous rendre sur place.

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPP 91

Sans rendez-vous :

1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h à la MSP Claude Rolland.

3^e vendredi du mois de 14h à 17h en Mairie annexe.

4^e jeudi du mois de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne Agglomération.

Sur rendez-vous

2^e mardi du mois de 14h à 17h à la Maison de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne Agglomération.

ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE

Sans rendez-vous : **lundi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à la MSP Claude Rolland.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi de 10h à 12h au 4 rue des Ecoles

Sans rendez-vous ☎ 01 69 04 10 56

Fermeture du 1^{er} au 19 août inclus

RELAIS DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Jeudi de 10h à 12h au 105 av. de la Liberté

Sans rendez-vous ☎ 01 69 25 71 02

Fermeture du 25 juillet au 26 août inclus

CIDFF

Sans rendez-vous :

Mercredi et jeudi de 14h à 17h au CCAS

Sur rendez-vous ☎ 01 69 46 81 50

Lundi et mardi de 14h à 17h

à la Maison de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne Agglomération

Vendredi de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne Agglomération

Pas de permanence les 15, 22 et 29 juillet

ASSOCIATION CONSOMMATEURS LOCATAIRES

Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h. **Mardi et mercredi** de 10h à 12h. **Jeudi** de 17h à 18h au 11, rue Pierre Mendès France.

☎ 01 69 04 17 83.

MAISON DES SOLIDARITÉS

Sur rendez-vous ☎ 01 69 46 57 60. **Mardi** de 13h45 à 17h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Aider au règlement amiable des conflits.

Sur rendez-vous ☎ 01 69 46 81 50.

1^{er} jeudi du mois de 9h à 11h30

2^e mardi du mois de 14h à 16h30

3^e jeudi du mois de 14h à 17h

4^e mardi du mois de 14h à 19h

à la Maison de la Justice et du Droit de Cœur

ASSISTANTE SOCIALE

Mercredi matin en Mairie annexe.

Sur rendez-vous ☎ 01 69 46 57 60.

L'UNION LOCALE DU VAL D'ORGE

Un problème de consommation? Un problème concernant votre logement? Sur rendez-vous ☎ 01 69 46 11 46 - clcv91700@free.fr
Résidence "la Héronnière" - avenue de Brétigny, bât Vendée - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

14 rue des Douze Apôtres - 91000 Evry

Sur rendez-vous ☎ 01 60 78 01 27. 6 septembre - 20 septembre

OLIVIER LÉONHARDT, MAIRE

Cabinet du maire : ☎ 01 69 46 80 11

Dates des permanences sur www.sgdb91.com

FRÉDÉRIC PETITTA, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Permanence sur rendez-vous ☎ 01 69 46 80 13

Toute l'actualité sur www.fredericpetitta.fr - fpetitta@cg91.fr

MALEK BOUTIH, DÉPUTÉ

Permanence au 4 rue Emile Kahn.

Pour rencontrer votre député : ☎ 01 60 15 56 53

Toute l'actualité sur www.bouthmalek@gmail.com



Horaires d'été La poste

La Poste des Aunettes

Le bureau de poste situé place Dimitrov fermera ses portes cet été. A partir du 7 juillet, les usagers pourront réaliser toutes leurs opérations (courriers, colis, banque) au bureau de poste principal du 143, route de Corbeil.

La réouverture du bureau de poste des Aunettes aura lieu le 6 septembre à 9h.

Horaires d'été :

Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Mardi
de 8h30 à 12h30 et
de 14h30 à 18h30

Samedi
de 8h30 à 12h30

+ d'infos

☎ 36 31

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

Etat civil

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions désormais que les informations avec l'autorisation des personnes concernées. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service des Affaires générales au rez-de-chaussée de la Mairie annexe : 01 69 46 80 72.

Naissances

Chloé PERRIER née le 7 mars

Sarah GASSAMA née le 19 mars

Nelly PREVOT née le 21 mars

Lucas FARIA né le 25 mars

Mila BARBOSA née le 25 mars

Eléa VERNHES née le 27 mars

Clément DUFEU né le 29 mars

Ayden BEN EL GHALI né le 2 avril

Charles OLIVEIRA REGALADO né le 4 avril

Faëz RIAZ SHAHID né le 7 avril

Binta DOUMBYA née le 8 avril

Kyncia KASONGO MBALA née le 9 avril

Mehdi NASRI né le 9 avril

Lola LOISEAU née le 11 avril

Kélyan ADELON né le 12 avril

Daniel MNATSAKANYAN né le 12 avril

Léonard DUBOIS né le 12 avril

Adam-Aroulalan ARUMUGAM né le 13 avril

Djwélann AJAX né le 15 avril

Malia DUCROS née le 16 avril

Sasha ROULLIER né le 16 avril

Aymen KHAZRI né le 20 avril

Nourra MERZOUG née le 20 avril

Azelia BETTON CIRET née le 22 avril

Amjad NOUIOUA né le 22 avril

Lilia BELFOURAR née le 23 avril

Julia GUITTON née le 25 avril

Gabriel MAGDA né le 26 avril

Léana ARTEAGA née le 26 avril

Nolan FERREIRA né le 26 avril

Moldi MAHMOUDI né le 27 avril

Robin COUDERT né le 27 avril

Lucie HURTREL née le 28 avril

Hayley MACHADO née le 29 avril

Mariages

Ravel MBEMBA et Marie DIEME le 14 mai

Cédric MORMIN et Johanna ACHARD le 14 mai

Régis BUISSON et Caroline HENRY le 21 mai

Carlos MARQUES PEREIRA et Agnès AECK le 21 mai

Omer BALIKCI et Sunduz KILIÇ le 21 mai

Joris AUDOIN et Léa DA SILVA le 28 mai

Grégory POTTIER et Stéphanie AUBÉ le 28 mai

Yann COSTE et Stéphanie LE BRIS le 28 mai

Thibault BRÉANT et Elodie WEBER le 3 juin

Luantima LUZOLO et Nsimba MVUEMBA le 4 juin

José FERREIRA et Valérie JANSSENS le 4 juin

Jérôme DUHOIX et Aminata NDIAYE le 4 juin

Décès

Odette BOTHEREAU décédée le 1^{er} mai 2016

La publication d'une naissance, d'un décès ou d'un mariage doit faire l'objet d'une autorisation de la part des familles au service Affaires générales à la Mairie annexe.

Erratum

RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

4, rue des écoles ☎ 01 69 04 10 56

ramruedesecoles@sgdb91.com

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Mode d'emploi pour vacanciers déstressés

Comme chaque été, le commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois vous propose de partir en vacances l'esprit tranquille grâce à l'«Opération tranquillité vacances». L'idée est de prévenir les policiers de vos dates d'absence, en remplissant un document au commissariat, lors des horaires ouvrables. Ainsi prévenus, les agents de police effectueront des rondes, jour et nuit, selon les adresses indiquées. Il est important d'être le plus précis possible sur les dates.

Cette inscription ne dispense pas d'avoir de bons réflexes pour éviter les cambriolages : prévenez vos voisins de votre départ, faites ramasser votre courrier régulièrement, installez une alarme et renforcez les issues les plus fragiles comme le garage par exemple.

Le meilleur moyen d'éviter les «monte en l'air» c'est encore de rester citoyen et de prévenir la police de tout événement intrigant, sans les inonder d'appels inutiles.

Certaines personnes, de retour de vacances, adressent des messages de remerciement aux policiers, mais paraît-il, ils sont de plus en plus rares.

Commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois
254 route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 72 17 17



PLAN CANICULE 2016

Que faire en cas de forte chaleur ?

L'été est enfin arrivé ? Synonyme de vacances pour certains, il est surtout pour d'autres la crainte d'affronter de grosses chaleurs. La chaleur excessive a deux conséquences majeures pour l'homme : une élévation de la température du corps qui peut entraîner des fièvres plus ou moins importantes et la perte d'eau contenue dans le corps qui provoque la déshydratation.

**IL EST DONC
IMPÉRATIF DE RESPECTER
DES CONSIGNES SIMPLES**

Il faut fermer les volets et les fenêtres aux heures chaudes.
Ouvrir la nuit pour ventiler.

Ne pas sortir aux heures chaudes.

Boire suffisamment (1,5L d'eau quotidiennement).
Se découvrir.

Et surtout hydrater les parties découvertes du corps avec un brumisateur ou en appliquant un linge humide.

**LA SOLIDARITÉ NE DOIT PAS ÊTRE
UN SLOGAN MAIS UNE RÉALITÉ**

Si vous êtes seul(e) cet été, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du voisinage et des services municipaux ou à signaler une personne fragile dans votre entourage. Des registres existent dans différents lieux publics de la ville :

CCAS : ☎ 01 69 46 81 60
Mairie : ☎ 01 69 46 80 00,
Espace Rol Tanguy :
☎ 01 69 46 49 02.

Tout l'été, une veille téléphonique et des visites à domicile seront organisées par le CCAS au 12 rue des Eglantiers.

+ d'infos
Centre Communal d'Action Sociale
☎ 01 69 46 81 60

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
Mercredi de 9h à 12h.
Vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 19h.

DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Du changement

Suite à la réforme de l'enregistrement des demandes de logements, et aux délais d'attente régulièrement constatés avant une première proposition, la procédure de demande de logement social évolue.

Désormais, les seuls documents à fournir pour l'enregistrement sont :

- La pièce d'identité/titre de séjour en cours de validité

de toutes les personnes majeures devant occuper le logement

- Le dernier avis d'imposition (pour 2016 il s'agit de l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014) de toutes les personnes majeures devant occuper le logement

Toutes vos démarches peuvent être réalisées depuis le site Internet :

www.demande-logement-social.gouv.fr



+ d'infos

Service logement

Permanence téléphonique

☎ 01 69 46 80 90

Lundi 10h - 12h

Mardi 10h - 12h et 16h - 18h

Mercredi 9h - 10h

Jeudi 14h - 16h

Vendredi 10h - 12h

logement@sgdb91.com

VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Horaires d'été des boulangeries

BOULANGERIE DES FÉES

27 rue Roger Vaillant

☎ 01 60 15 44 70

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Fermeture hebdomadaire : lundi

LA GÉNOVÉFAINE

10 av. de Brétigny

☎ 01 60 15 09 87

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

BOULANGERIE DURAND

6 av. Gabriel Péri

☎ 01 60 16 01 89

FERMÉ DU 26 JUILLET

AU 24 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire :
mardi et mercredi

BOULANGERIE DU DONJON

168 route de Corbeil

☎ 01 60 15 11 72

FERMÉ DU 28 JUILLET

AU 25 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire : jeudi

BOULANGERIE KERVARREC

189 av. du Président S. Allende

☎ 01 60 15 13 53

FERMÉ DU 1^{ER} AOÛT

AU 23 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire : lundi



BOULANGERIE PRADELLE

63 av. Gabriel Péri

☎ 01 60 16 00 62

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Fermeture hebdomadaire :
jeudi et vendredi

BOULANGERIE BEDOUET

4 rue Pierre Brossolette

☎ 01 60 15 60 65

FERMÉ DU 1^{ER} AOÛT

AU 29 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire : lundi

LES DELICES DE DOMYO

30 av. Georges Pitard

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Fermeture hebdomadaire : lundi

MOULIN DE PAÏOU

96 route de Corbeil

☎ 09 52 11 60 29

FERMÉ DU 1^{ER} AOÛT

AU 15 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire : lundi

LA RONDE DES PAINS

265 av. Gabriel Péri

☎ 01 60 15 03 92

FERMÉ DU 17 AOÛT

AU 31 AOÛT INCLUS

Fermeture hebdomadaire :
mercredi

FRIAND & CO

148 av. Gabriel Péri

☎ 06 63 09 71 96 /

01 72 49 40 94

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Fermeture hebdomadaire : lundi

AU PAIN GOURMAND

8 rue Charlie Chaplin

☎ 06 51 59 05 47

Fermeture hebdomadaire :

vendredi après-midi

L'ÉTOILE DU PAIN GOURMAND

1 rue d'Alembert

☎ 06 92 41 05 13 /

01 69 51 16 55

AUX PAINS CUIVRÉS

86 route de Longpont

☎ 06 52 96 88 68 /

01 69 04 98 70

Fermeture hebdomadaire : jeudi



Rejoignez l'équipe !

Le service de la Réussite Éducative de Sainte-Geneviève-des-Bois, c'est un dispositif visant à donner toutes leurs chances aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans dans divers domaines comme la scolarité, l'éducation, la culture, le sport ou la santé.

Pour accompagner les plus jeunes dans les actions mises en place pour la nouvelle année scolaire, la Réussite Éducative recrute des accompagnateurs.

Rémunération en fonction des ateliers, comprise entre 12 et 18€ brut/heure.

Pour rejoindre l'équipe, adressez une lettre de motivation et un CV à M. le Maire en précisant vos disponibilités hebdomadaire.

PAR COURRIER

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place Roger Perriaud
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

OU PAR MAIL

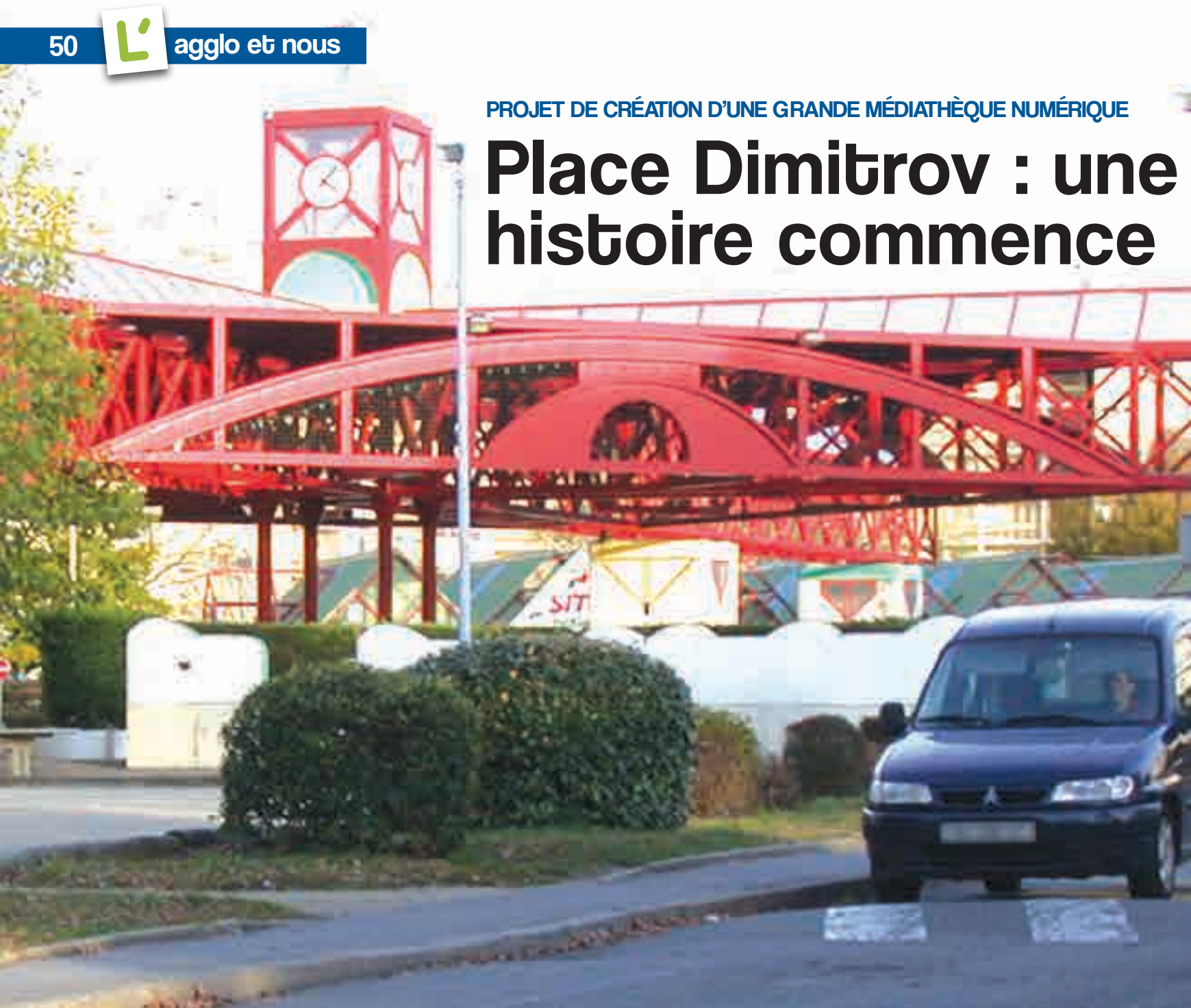
le-maire@sgdb91.com

+ d'infos

Réussite Éducative
Maison des Services Publics Claude Rolland
5/7 avenue du Canal
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 67 75

PROJET DE CRÉATION D'UNE GRANDE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Place Dimitrov : une histoire commence



Les études et la sélection d'un architecte sont en cours pour la réalisation d'une médiathèque nouvelle génération à Sainte Geneviève en 2019. Un équipement de dimension intercommunale porté et financé par Cœur d'Essonne Agglomération et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) avec de nombreux services, des ressources et des espaces dans le domaine de la lecture publique, du numérique, de la formation et de la vie culturelle locale.

UN EMPLACEMENT PENSÉ À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

Les bibliothèques et médiathèques de l'Agglo sont désormais toutes connectées entre elles. Avec la carte unique, le Biblio'p@ss, vous avez accès aux 11 médiathèques de l'Agglo avec la possibilité d'emprunter des documents dans tout le réseau.

Avec cette évolution, il devient plus pratique pour un Génoméain du quartier

de la gare de se rendre à la toute nouvelle médiathèque de Villiers qui devient la plus proche de chez lui.

De la même manière, la nouvelle médiathèque, qui verra très bientôt le jour à Saint-Michel-sur-Orge, sera l'équipement de proximité pour de nombreux Génoméains.

C'est dans ce contexte, réfléchi à l'échelle de l'Agglo, que le projet de nouvelle médiathèque a été localisé au sein du quartier des Aunettes.

Ce nouvel équipement de plus de 2000 m² aura vocation à remplacer l'actuelle médiathèque H. de Balzac.

nouvelle



UN ÉQUIPEMENT DE POINTE À LA DISPOSITION DE TOUS ET UN EMPLACEMENT PROCHE DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Cette médiathèque sera fortement axée sur le numérique. L'objectif est d'irriguer l'équipement par le multimédia. Consulter une offre en ligne, écouter ou emprunter un CD et regarder un DVD, jouer à un jeu vidéo seront des pratiques aussi simples et naturelles que de prendre un livre en rayon. Le public trouvera à sa disposition des postes informatiques ainsi que des postes d'écoute, de visionnement et de jeu.

Cette offre s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux seniors utilisant peu ou connaissant mal les outils numériques.

Le rôle d'accompagnement des agents sera essentiel pour aider les usagers dans leur recherche et les former à l'utilisation intelligente des ressources et des outils mis à disposition.

Cet équipement de pointe aura un rayonnement large et il sera situé dans un lieu qui apparaît stratégique, au cœur d'un quartier de 10 000 habitants, en lieu et place de la Halle et proche de très nombreux établissements scolaires. Les élèves du lycée Einstein, de deux collèges de la ville et de nombreuses écoles pourront eux aussi bénéficier de cet équipement à proximité.

DES OUVERTURES ÉLARGIES POUR CRÉER UN VRAI LIEU DE VIE

Le fonctionnement envisagé de cet équipement à rayonnement large, doit permettre d'accueillir tous les publics et donc offrir des ouvertures élargies. Il est primordial de faciliter la venue de publics aujourd'hui peu présents dans les médiathèques du fait de rythmes de vie difficilement compatibles avec les horaires d'ouverture des équipements. C'est un plus pour

les actifs mais aussi pour les étudiants qui doivent pouvoir trouver un lieu de travail au calme à proximité de chez eux.

Cette évolution doit aussi permettre de proposer des services qui font d'une médiathèque moderne un vrai lieu de vie. Un auditorium, et une salle pour des activités culturelles polyvalentes devraient donc s'ajouter

aux espaces habituels de ressources documentaires.

Une réunion publique sera organisée durant le 4^{ème} trimestre 2016 pour permettre à chacun d'échanger sur le projet avec les architectes présélectionnés pour proposer des schémas d'aménagement.

+ d'infos
Cœur d'Essonne Agglomération
☎ 01 69 72 18 00

Horaires d'été

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

Bibliothèque François Mauriac et Médiathèque Jacques Brel

Cour du donjon
91700 SaiDte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 64 66

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h-12h30
Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 10h-12h30
Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Bibliothèque Honoré de Balzac

13 rue d'Holbach
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 97 66

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h - 12h30
Jeudi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30

Bibliothèque Jean Rostand

108 route de Longpont
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 25 19 93

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30
(fermé les samedis d'août)

Fermeture des bibliothèques et médiathèques du 8 au 12 juillet pour inventaire.

L'ESPACE NAUTIQUE



Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 13h30 et de 14h30 - 19h30
Mardi 10h - 13h30 et de 14h30 - 21h
Mercredi 10h - 13h30 et de 14h30 - 19h30
Jeudi 10h - 13h30 et de 14h30 - 19h 30
Vendredi 10h - 13h30 et de 14h30 - 21h
Samedi 10h - 13h30 et de 14h30 - 19h 30
Dimanche 10h - 13h30 et de 14h30 - 19h

Espace Nautique

40 avenue Jacques Duclos
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 25 59 95

Le contenu des tribunes est publié tel qu'il est envoyé par les groupes politiques. Son contenu n'engage que ses auteurs.

Ste Geneviève Avant Tout

Madame, Monsieur,

Un grand coup d'accélérateur sur les projets d'avenir du territoire, c'est l'objectif de la visite du 1^{er} Ministre, le 24 juin dernier, sur la Base Aérienne de Brétigny/Plessis-Pâté avec la signature du Contrat d'Intérêt National.

Créer plus de 10 000 emplois à deux pas de chez nous et faire en sorte de rapprocher lieu de vie et lieu d'activité professionnelle, faciliter les déplacements du quotidien, préparer l'avenir et garantir à notre territoire les ressources de demain : voilà les grandes lignes du projet de développement de ce site aux potentialités uniques en Ile-de-France.

Dans une période où le chômage peine à reculer, nous avons une opportunité unique de stimuler l'activité économique et l'emploi sur notre territoire dans les dix prochaines années. Pour cela, nous devons nous assurer que les investissements lourds en matière d'infrastructures soient réalisés. C'est bien l'objectif du Contrat d'Intérêt National qui prévoit plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements sur les cinq prochaines années.

Alors que les Génoméains subissent au quotidien les difficultés en matière de déplacements, ce contrat répond à une exigence forte portée depuis longtemps par les élus de Sainte Geneviève Avant Tout : la modernisation et le développement des transports du quotidien sur notre territoire avec notamment la création d'une liaison entre

le RER C et le RER D, l'amélioration de la desserte et de la régularité de la ligne C du RER, l'étude et la réalisation d'une voie de bus en site propre le long de la Francilienne et la création des accès routiers pour rejoindre le pôle d'emploi de la Base Aérienne.

Bien évidemment, vous pouvez compter sur l'ensemble des élus de Sainte Geneviève Avant Tout pour suivre très attentivement la réalisation des engagements de l'Etat sur ce projet particulièrement important pour l'avenir de notre territoire.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Jacqueline DIARD, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sainte-Geneviève pour TOUS

Chères Génoméaines et chers Génoméains,

Jean Pouch, pour des raisons de santé et professionnelles, n'assumera plus la présidence de notre groupe d'opposition municipale. L'investissement et le sens de l'écoute de Jean depuis plus de deux ans ne se sont jamais démentis. Il continuera d'assurer ses mandats de Conseiller Communautaire et Municipal au service de tous.

Les élus de « Sainte Geneviève pour TOUS » m'ont désigné pour assurer la direction de notre groupe.

Ayant étudié le compte administratif 2015, des augmentations réelles ont été votées par la majorité municipale depuis plusieurs années et pas vraiment assumées.

La baisse des dotations d'état aux collectivités locales est un fait regrettable et à long terme.

Mais comment expliquer qu'entre 2011 et 2015, les dépenses de

personnel aient progressé de 2,4 millions €. Le ratio des dépenses de personnel est passé de 60,7% en 2011 à 66% des dépenses en 2015 alors que la moyenne est de 55% !

Depuis 2010, sur notre commune, le taux d'imposition de la taxe d'habitation a augmenté de 12,25%, la taxe foncière de 15,95% et le foncier non bâti de 7,73%.

Pour la seule année 2016, l'augmentation pour la taxe d'habitation est de 4,4% et pour le foncier de 7,7%. A cela, il faut rajouter l'augmentation déguisée d'impôt de 500 000 € grâce à l'abattement général à la base qui est passée de 15 à 10% et qui impactera tous les Génoméains. Sans compter, 4,5% supplémentaires demandés aux familles sur les tarifs restauration scolaire et les tarifs péri et extra-scolaires en 3 ans !

Bien sûr, l'argument en retour sera que le département a augmenté son taux de taxe foncière de 29%. Mais il suffit de lire

l'audit réalisé par le cabinet Klopfer (expert financier reconnu par les collectivités locales) concernant la gestion socialiste du département. La page 10 de ce rapport indique je cite « une dérive » dans la gestion de Monsieur Guedj, qui a omis de rattacher des factures aux exercices concernés, afin « d'améliorer » la situation financière du département. Il y a bien 108 millions de factures impayées. Le rapport évoque en page 12 qu'il n'existe aucune possibilité budgétaire de rétablir la situation à court terme. En conclusion, le cabinet a pointé une impasse budgétaire et financière complète dès 2016.

Même sans ces explications, les contribuables génoméains ne sont pas dupes, savent comparer feuilles d'imposition et factures. Ils savent aussi que leur salaire n'a pas augmenté...

Marie-Noëlle ROLLY, avec Jean POUCH, Sophie GODAR, Thomas ZLOWODZKI, et Yassin LAMAOU, vos élus du groupe d'opposition Sainte-Geneviève pour TOUS ! www.sgpourtous.fr

Sainte Geneviève Bleu Marine

Texte non parvenu

Place au peuple de Sainte Geneviève

Votre prochain hôpital de « proximité »...Saclay! C'est où ça? L'actualité montre une fois encore la nécessité de services publics de proximité efficaces. Il étaient en première ligne lors des récentes catastrophes naturelles.

En cas d'urgence médicale, c'est vers l'hôpital de Longjumeau que se tournent les Génoméains. Or celui-ci est menacé de fermeture, avec Juvisy et Orsay, par l'ouverture pour 2024 d'une nouvelle structure hospitalière sur le plateau de Saclay.

Ce projet s'inscrit dans la loi de modernisation de la santé dite loi Touraine qui impose austérité et rentabilité aux services publics de santé, dans la continuité des gouvernements précédents.

Quel en est l'objectif? La rentabilité avec la suppression

de plus de 800 postes et la réduction catastrophique du nombre de lits. Aujourd'hui ce sont 1055 lits d'hôpital de proximité qui peuvent nous accueillir, il n'en restera que 450 pour un secteur géographique encore plus étendu.

Qui en bénéficiera? Les actionnaires de cliniques privées qui resteront les seuls établissements de proximité sans les contraintes du service public, mais aussi les spéculateurs qui s'empressent déjà de monter des projets (immobiliers de haute gamme sur Juvisy par exemple).

Qui en souffrira? Tout le monde fera les frais de cette régression, les personnels déjà à bout, mais aussi les patients qui subiront la dégradation de leurs conditions de soins et de prise en charge, ainsi que l'éloignement des structures de soin de leur lieu de vie.

Cette mise en danger de notre santé serait acceptable....?

C'est ce que semble indiquer le vote des représentants de notre agglomération et de notre municipalité au Conseil de Surveillance de l'hôpital de Longjumeau.

En approuvant le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), ils entérinent la destruction de nos hôpitaux de proximité.

A l'heure où chacun peut constater un déficit de médecins de ville, où le renoncement aux soins est de plus en plus fréquent, il nous faut un vrai service de santé, de proximité et de qualité.

Liste « Place au Peuple de Sainte-Geneviève »
Placeapeuplesgdb@gmail.com

PARTENARIAT VILLE-ENTREPRISES

Un dispositif gagnant/gagnant

Depuis 2014, la Ville fait des entreprises locales de véritables partenaires. Qu'il s'agisse d'événements, comme la Patinoire ou la Fête des Mômes, ou du guide des associations, les entreprises de notre territoire sont invitées à soutenir financièrement ou en nature, les projets municipaux et profiter ainsi d'espaces de communication mis à leur disposition pendant les événements.

Dernièrement, c'est le nouveau guide des associations et le futur plan de poche de la ville qui sera financé uniquement grâce à elles, et au travail de

Média Plus Communication qui a assuré le démarchage et le suivi. Très attachée aux moments de bien vivre ensemble générés par les événements qu'elle organise tout au long de l'année, mais consciente de leur fragilité face aux restrictions budgétaires qui touchent les collectivités locales, la Ville invite donc les entreprises à rejoindre le mouvement du « bien vivre ensemble, Made in Ste Gen ».

+ d'infos
Service Communication
et Événementiel
☎ 01 69 46 80 07
charlene-fauchon@sadb91.com

EURL Pinto

Couverture - Charpente - Maçonnerie
Électricité - Plomberie - Zinguerie

324, route de Corbell - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 00 66 - 06 18 47 44 76

Garage du Plessis

Réparateur agréé Citroën

- Mécanique - Carrosserie
- Réparations toutes marques
- Ventes VN - VO

Citroën C4 Cactus

28, rue du Plessis - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 46 36 60

ATLANTICO
Groupe ATLANTICO

SEAT

Ste Geneviève des Bois

Tél : 01 69 25 41 41 **www.seat91.fr**

Votre Ville
Magazine municipal d'information de
Sainte-Geneviève-des-Bois

**Vous aussi,
publiez votre publicité dans le Votre Ville.**

19000 exemplaires distribués
dans tous les foyers Génovéfains.

INFORMATIONS ET TARIFS

service Communication 01 69 46 80 07
charlene-fauchon@sadb91.com

PETITS OU GROS TRAVAUX
Intérieurs et extérieurs

01 64 48 00 74
Bernard JACOMIN
www.travaux-de-renovation.fr

ARTECH
EXPERIENCE - QUALITE - FIABILITE - AU MEILLEUR PRIX

**Agence funéraire
LEBARON**

Inhumations - Incinérations Contrats obsèques
Possibilité de déplacement à domicile 7j/7

Tél. 01 60 15 19 15

GRANDS VEHICULES POUR VOS PAUTEURS
GRAND CONFORT - GROS VOLUME
TOUTES DISTANCES

20 ans d'expérience
à votre service

**S.N. AMBULANCES
DE LA FORÊT**

Tél : 01 69 25 24 17

47, boulevard Saint Michel - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
www.snambulancesdelaforet.com

ABEO FOUCAULT TAXI

06 68 48 68 01 - 01 60 16 08 08
abeo.taxi@wanadoo.fr

46, rue du Maréchal Foch
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois **7/7**

Courses de Taxi habituelles
Agrément Sécurité Sociale
CB, Chèque, Espèce
Aéroports, Gares
Retours assurés sur demande



194 ROUTE DE CORBEIL
Du T2 au T6

SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS
NOUVELLE RÉSIDENCE DE STANDING



01 60 15 17 17

Tradi-art.fr



TRADI-ART

PROMOTION

Ma ville



MERCREDI 13 JUILLET



FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice

➔ 23h, parking du centre nautique
Rue Léo Lagrange

**DU 19 AU 23 JUILLET ET
DU 23 AU 27 AOÛT**



GÉNOLIDAYS

Du mardi au samedi

➔ 14h30 à 19h, Parc Pierre

MERCREDI 24 AOÛT



**72^{ÈME} CÉRÉMONIE
DE LA LIBÉRATION
DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**

➔ 18h30, devant l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE



VALDORGIENNE

Course « Run & Bike » de 17 km,
ouverte à tous

➔ De 9h à 18h, avenue Gabriel Péri

SAM. 3 ET DIM. 4 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

➔ de 10h à 18h, esplanade Gérard Philipe

**Exposition du Conseil des Sages
« Passions Génomévaines »,
salle Gérard Philipe**

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE



VIDEZ VOS GRENIERS

➔ De 9h à 18h, avenue Gabriel Péri

Les Associations

SAMEDI 9 JUILLET

FÊTE DE QUARTIER DES AUNETTES

➔ A partir de 14h30, place Dimitrov

**LUNDI 25 JUILLET
ET VENDREDI 23 SEPTEMBRE**

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Donnez votre sang

➔ De 15h à 20h, salle du Champ de foire

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOÛT

**CHAMPIONNANT DÉPARTEMENTAL
DE DOUBLETTE**

➔ Parc Pablo Neruda.

17 ET 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

➔ Programme détaillé en page 42.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

**ASSOCIATION « ESPOIR » ET
CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**

**Sensibilisation et prévention du
VIH / SIDA**

Informations, distribution de kit de
prévention, dépistage gratuit.

➔ de 11h à 19h, gare SNCF



TOUS

avec

Vincent Luis

Champion d'Europe 2016

**Retransmission
de la course olympique
de Triathlon**

JEUDI 18 AOÛT 2016

16h - Hall de l'Hôtel de ville

